

CHAMBRES d'AGRICULTURE

AOÛT / SEPTEMBRE 2015

n°1045

Prix : 13 euros

ÉCOPHYTO
DEPHY

Réseau de Démontestation
Expérimentation et Production
de références sur les systèmes
économiques en phyto-sanitaires



ÊTRE ÉCONOME
EN PHYTOSANITAIRES
ET PERFORMANT
ÉCONOMIQUEMENT.

LES ENSEIGNEMENTS
DU RÉSEAU DEPHY



CRISE AGRICOLE

Guy VASSEUR s'exprime. p. 2

CONJONCTURE

MARCHÉ DES PRODUITS
LAITIERS. QUI SE RISQUERA
À PRÉDIRE UN PRIX ?

P 27

JURIDIQUE

RÉFORME DES GAEC
GAEC TOTAL ET GAEC
PARTIEL

P 30

INNOV'ACTION 2015

3 THÉMATIQUES
MISES À
L'HONNEUR

Pages centrales



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE

CHAMBRES d'AGRICULTURE

EXPERTISE ÉCONOMIE
ANALYSE DÉCRYPTAGE
PERSPECTIVES AGRICOLES
INNOVATION AGRONOMIE
RÉGLEMENTATION **RECHERCHE**
RÉGIONS

Pour comprendre et anticiper
les changements conjoncturels
et structurels de l'agriculture
et du développement des territoires :

Abonnez-vous à la revue Chambres d'agriculture



OFFRE D'ABONNEMENT 2015 À LA REVUE CHAMBRES D'AGRICULTURE

POUR 1 AN AU TARIF DE **89 EUROS** (OFFRE VALABLE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2015)

Raison sociale :

Destinataire :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Fax :

Je joins un chèque* de 89 euros au titre de l'abonnement revue
à envoyer à APCA, 9 avenue George V, 75008 Paris

* Chèque à libeller à l'ordre de M. l'Agent comptable de l'APCA



ÉDITORIAL

L'agriculture doit être une priorité pour la France
Interview de Guy VASSEUR, Président de l'APCA **02**

REPÈRES

Chambres d'agriculture > Une conférence débat consacrée au changement climatique **05**

EUROPE

Semaine mondiale des sols **08**

ÉCONOMIE AGRICOLE

Revenu agricole 2014 > Des résultats en demi-teintes **10**

REPÈRES

Coopération agricole franco-ukrainienne > Trois questions à Olexyi PAVLENKO, Ministre ukrainien de l'agriculture **12**

DOSSIER



Être économe en phytosanitaires et performant économiquement. Les enseignements du réseau Dephy!

Les Chambres relèvent pleinement le DEPHY
Par Didier MARTEAU, Président de la Commission Agronomie-environnement de l'APCA, élu référent Ecophyto **14**

DEPHY Objectifs et méthodologie p 15

DEPHY ferme : Un réseau d'exploitations agricoles p 16

DEPHY Expé : Un réseau d'expérimentations p 17

Dephy ferme : Un réseau avec des niveaux d'usages initiaux variés p 18

Une diversité de leviers mis en œuvre p 21

Accompagner les agriculteurs vers le changement p 22

Conseillers, expérimentateurs, agriculteurs DEPHY : Venez à notre rencontre ! p 23

ONT PARTICIPÉ À LA RÉDACTION DE CE NUMÉRO :

Chambres d'agriculture France
Iris ROZE, Direction Communication / Sylvain STUREL, Sylvain LHERMITTE, Service Europe et action internationale / Didier CARAËS, Thierry POUCH, Service Etudes et références économiques / Blandine SAGET, Direction Entreprises et conseil / Mailis de MAREUIL, Service Communication / Jacques PIOR, Chantal ROVELLI / Graphiques : Frank PERVANÇON, Résolia APCA / Evangelos KOUMENTAKOS, Conseiller politique Environnement du COPA-COGECA / Delphine DETHUNE, Chambre d'agriculture Champagne Ardenne

Nos régions ont de l'avenir :
Mailis de MAREUIL / Gwenola BRIANT Dessin Luc TESSON

COORDINATION DU DOSSIER
voir page 13

UNE PUBLICATION DE L'ASSEMBLÉE PERMANENTE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE
9 avenue George V - 75008 Paris
Tél : 01 53 57 10 10
Mél : accueil@apca.chambagri.fr
www.apca.chambagri.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Régis DUBOURG

RÉDACTRICE EN CHEF
Aurélie CALLAND

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Victor SIMÉON

Règlement bancaire à l'ordre de M. l'Agent comptable de l'APCA
Service abonnement : 01 53 57 11 44
Abonnement annuel 2014 : 89 €
Vente au numéro 13 €
Tarif spécial enseignement
Vente par lot de 10, hors Chambres d'agriculture 89 €

Numéro d'inscription à la Commission paritaire 0420B07221
ISSN 0396-7883
Dépôt légal à parution

MISE EN PAGE
Agence Linéal - 19 rue de Roubaix - Lille

IMPRESSION
Imprimerie Decombat,
3 rue Gambetta,
63360 GERZAT

NOS RÉGIONS ONT DE L'AVENIR

Innov'action > 3 thématiques mises à l'honneur **pages centrales**

À LIRE

25

CONJONCTURE

Marchés des produits laitiers > Qui se risquera à prédire un prix ? **27**

JURIDIQUE

Réforme des GAEC > Les notions de GAEC total et GAEC Partiel **30**

TRIBUNE

Cyclope 2015 > Pour qui sonne le glas ? Interview de Philippe Chalmin **32**

REPÈRES

Tech& Bio 2015 > Une agriculture innovante et en mouvement **33**

EUROPE

Conseil dans les Chambres d'agriculture > De nombreux outils d'accompagnement stratégique... **36**

REPÈRES

Champagne Ardenne > Journée Ecophyto à Avize Viti-Campus **38**



L'AGRICULTURE DOIT ÊTRE UNE PRIORITÉ POUR LA FRANCE

INTERVIEW DE
Guy VASSEUR, Président de l'APCA

LES CRISES DU PORC, DU LAIT ET DE L'ÉLEVAGE EN GÉNÉRAL ÉTAIENT-ELLES, SELON LES CHAMBRES D'AGRICULTURE PRÉVISIBLES ?

2

Concernant la production porcine, le déséquilibre de compétitivité entre l'ensemble de la filière française et d'autres pays, la perte de parts de marchés, les problèmes rencontrés dans les abattoirs, la diminution de la production dans notre pays parallèlement à une augmentation en Espagne et en Allemagne, tout ceci constituait autant de signes avant-coureurs confirmés par les expertises économiques et prospectives des Chambres d'agriculture. Nous avons alerté les Pouvoirs publics et les ministres concernés, dont le ministre de l'Agriculture, il y a maintenant bien longtemps !

Par rejet d'une production qualifiée « d'industrielle », on avait, par ailleurs, le sentiment que certains « intégristes », tenant de la décroissance et proches des Pouvoirs, se réjouissaient de la diminution des productions porcine et de volailles dans l'Hexagone. Cela s'est traduit par de grandes difficultés dans la réalisation d'études de faisabilité, dans l'obtention de permis de construire et d'autorisation de modernisation ou d'extension d'ateliers de productions. Nous nous retrouvons de ce fait dans une situation où, pour citer un exemple, les poulets que nous consommons en France proviennent désormais

à 45 % d'autres pays. La Pologne est par ailleurs devenue premier pays producteur européen de volailles.

Le poids des normes environnementales et leurs applications différenciées d'un pays à l'autre de l'UE créent d'autre part d'importantes distorsions de concurrence. Nous avons donc actionné le signal d'alarme et alerté les Pouvoirs publics à plusieurs reprises. La médiatisation de la fermeture des abattoirs nous avait fait espérer une plus grande prise en considération de ces appels de détresse. Cela n'a pas été le cas !

L'embargo sanitaire russe de février 2014 dû à l'épidémie porcine survenue en Biélorussie a empiré la situation. Il est anormal que celui-ci pèse sur l'ensemble de l'Union européenne alors que cette épizootie était circonscrite et très localisée.

Les représentants de la FNP ont alerté le ministère, nous avons également évoqué ce sujet auprès du Président de la République lors du Salon de l'agriculture, rien n'a été fait au niveau national ou européen pour mettre un terme à cette injustice !



LA SORTIE DES QUOTAS LAITIERS ET LES EFFETS PRÉVISIBLES D'UNE AUGMENTATION DE LA PRODUCTION EUROPÉENNE ONT TOUJOURS ÉTÉ POUR NOUS UN SUJET DE PRÉOCCUPATION.

© Pothier ou Sema Fotoia

Les pertes pour notre filière étaient estimées à plus de 500 millions d'euros fin 2014.

Depuis maintenant la fin de l'année 2014, nous constatons une dégradation du marché mondial pour la filière laitière. Les expertises économiques des Chambres d'agriculture révèlent un repli de la demande chinoise. Nous en avons avisé les Pouvoirs publics et, sur le terrain, les producteurs ont fortement subi l'impact de la chute des cours. La sortie des quotas laitiers et les effets prévisibles d'une augmentation de la production européenne ont toujours été pour nous un sujet de préoccupation. Lors d'un récent déplacement en Pologne nous avons tenté de savoir, sans succès, quelle allait être la volonté d'accroissement de la production laitière polonaise, même silence inquiétant de la part de l'Allemagne. Plus loquace, la Hollande a indiqué vouloir augmenter sa production de 30 %, les irlandais tablent eux sur son doublement. Cette situation était donc plus que prévisible, elle était prévue ! Aucune réaction de la part des Pouvoirs publics !

LES CHAMBRES D'AGRICULTURE ONT DANS CE CONTEXTE RENCONTRÉ UN CERTAIN NOMBRE D'ACTEURS POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES, POUVEZ VOUS SVP NOUS RÉVÉLER LES PROPOS QUI ONT ÉTÉ TENUS ?

Nous avons tout d'abord alerté le ministre à plusieurs reprises sur les signes avant-coureurs de cette crise et sur la complexification du dispositif PAC. Ceci a également été évoqué auprès du Président de la République et de Phil Hogan Commissaire européen à l'agriculture lors du Salon de l'agriculture en février 2015.

Depuis le mois de mars, nous avons rencontré plusieurs fois Stéphane Le Foll pour lui faire part de nos inquiétudes concernant les difficultés relatives aux déclarations PAC. Celles-ci se sont effectuées dans la précipitation à la date limite de dépôts des dossiers, de ce fait décalée au mois de juin. Pour autant, rien n'est encore réglé ! Nous avons signé, nous paysans, nos dossiers sans en connaître véritablement les tenants et



L'EMBARGO SANITAIRE RUSSE SUR LE PORC A PROVOQUÉ DES PERTES ESTIMÉES À 500 MILLIONS D'EUROS POUR LA FILIÈRE PORCINE FRANÇAISE.

les aboutissants. Ce qui, dans un Etat de Droit, constitue une première !

Nous avons, par ailleurs, formulé un certain nombre de propositions de sortie de crise auprès des parlementaires notamment dans le cadre d'un débat sur l'avenir de l'élevage français organisé par la Commission économique du Sénat. L'ensemble des parlementaires ont ainsi été fortement sensibilisés aux différents enjeux du moment. Des mesures d'urgence et structurelles ont été sollicitées pour retrouver notre compétitivité et rétablir le tissu économique qu'il convient. Le peu de concrétisation de la part des Pouvoirs publics a cependant accéléré la mobilisation des agriculteurs.

L'annonce du premier plan de soutien à l'élevage a jeté de l'huile sur le feu. Quand vous annoncez l'attribution de 600 millions d'euros d'aides, alors que cette somme est en fait constituée de 500 millions de cautions, il ne faut pas s'étonner de la colère suscitée. De la manière pragmatique dont sont analysés ces montants, le chiffre de 100 millions d'euros paraissait lui-même surévalué. Le Gouvernement a annoncé des mesures supplémentaires le 3 septembre. Ces mesures ont pour objectif de soulager les trésoreries et de renforcer les investissements.

Il faudra cibler et optimiser ces investissements et les inscrire dans une vision stratégique et prospective des filières dans chaque territoire. Sur le plan européen, les mesures doivent être renforcées pour permettre de dégager les marchés et soutenir les prix.

QUELLES SOLUTIONS PRÔNENT-ELLES POUR UNE SORTIE DE CRISE ?

Il faut mettre en place des instruments de régulation des marchés, afin d'enclencher une remontée des cours. Il faut créer les conditions pour exporter davantage. Les négociations doivent aboutir avec la Russie pour mettre un terme à l'embargo, sans pour autant, interagir sur nos positions concernant l'Ukraine.

Des courants commerciaux entre la Russie et d'autres pays tiers sont en train de se développer, ces marchés seront par la suite très difficiles à reconquérir.

Il convient également de relever le prix d'intervention, notamment dans le secteur laitier. Son seuil de déclenchement se situe actuellement à un niveau qui le rend totalement inefficace. Confronté à la difficulté temporaire de débouchés, il faut, en outre, faciliter et encourager le stockage public et privé.

●●● Il faut ensuite contribuer impérativement au désendettement des agriculteurs, notamment des plus jeunes qui viennent de s'installer. D'importants efforts ont été consentis pour les secteurs automobile et bancaire, il faut maintenant intervenir pour l'agriculture !

Les filières doivent aussi arriver à mettre en place des dispositifs structurants et structurels, ce qui suppose que toutes leurs composantes puissent s'entendre et s'accorder. Il faut enfin mettre un terme à la distorsion de concurrence que constitue au niveau européen l'application différenciée des normes environ-

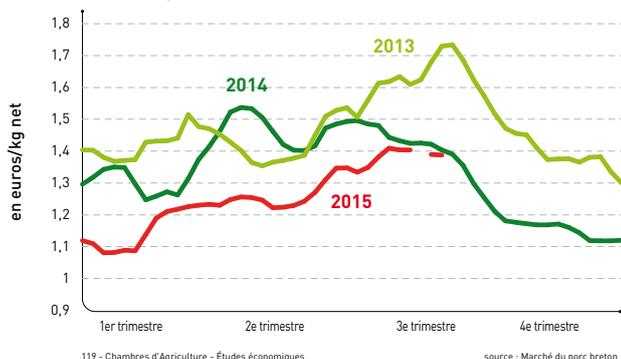
nementales et aplanir les différences de rémunération et de charges sociales s'appliquant au recours à la main d'œuvre notamment étrangère.

Lors de leurs rencontres avec les différents acteurs publics les représentants des Chambres d'agriculture ont réitéré leur volonté et leur engagement d'accompagner les agriculteurs et les éleveurs, pour les aider à assurer la pérennité de leurs activités et de leurs exploitations. Elles seront présentes notamment dans les cellules de crise, mais encore faut-il leur donner les moyens et les possibilités d'agir. Si rien

n'est accordé, aucun miracle ne pourra être effectué. L'objectif commun de nos représentants et de notre profession est d'éviter que ceux qui ont favorisé une désindustrialisation en France ne finissent pas nous faire subir à leur tour une désagricolisation ! L'agriculture française ne doit pas être la sidérurgie de demain ! ●

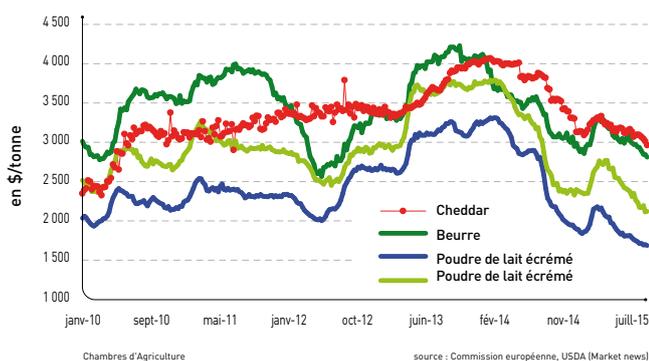
Propos recueillis par
Iris ROZE et Victor SIMEON
Chambres d'agriculture France, Direction
Communication et Relations publiques

Cotations du porc au cadran de Plérin



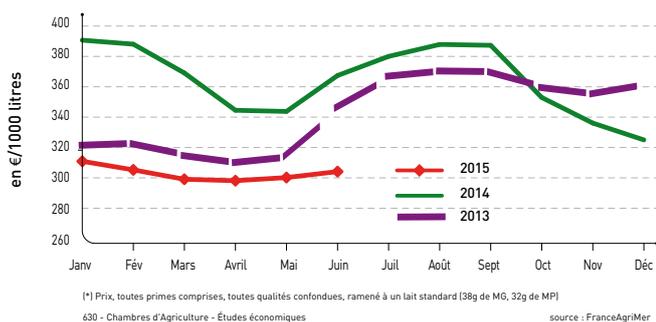
119 - Chambres d'Agriculture - Études économiques source : Marché du porc breton

Prix des produits laitiers dans l'UE



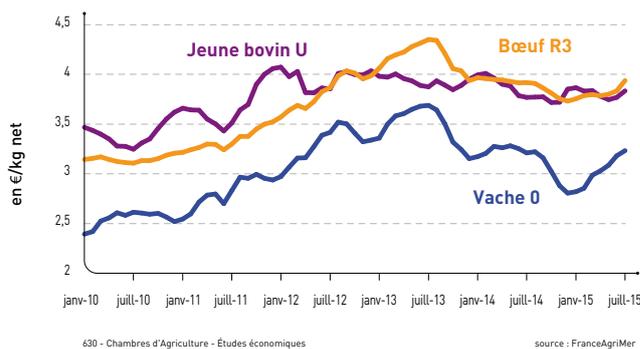
Chambres d'Agriculture source : Commission européenne, USDA (Market news)

Prix du lait payé au producteur en France



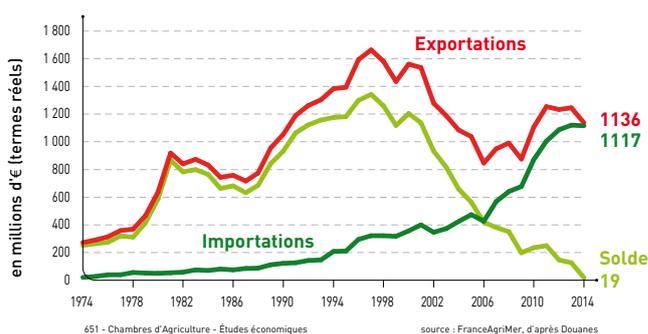
(*) Prix, toutes primes comprises, toutes qualités confondues, ramené à un lait standard (38g de MG, 32g de MP) 630 - Chambres d'Agriculture - Études économiques source : FranceAgriMer

Évolution des cours des gros bovins



630 - Chambres d'Agriculture - Études économiques source : FranceAgriMer

Commerce extérieur de la France - Volailles



651 - Chambres d'Agriculture - Études économiques source : FranceAgriMer, d'après Douanes

Pour en savoir plus

Communiqués de presse des Chambres d'agriculture rendez-vous sur notre portail internet :

CHAMBRES D'AGRICULTURE UNE CONFÉRENCE- DÉBAT CONSACRÉE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Comment le changement climatique est-il perçu par les agriculteurs ? Quelles peuvent être les motivations au changement ? Comment construire et concilier des stratégies territoriales d'atténuation et d'adaptation pour l'agriculture ? L'APCA et l'AFJA ont proposé des regards d'experts et des débats interactifs pour aborder ces questions le 1^{er} juillet dernier.

Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA) et l'Association Française des Journalistes Agricoles (AFJA) ont organisé le 1^{er} juillet une conférence-débat, en partenariat avec Alimentation-générale.fr et CDC Climat, pour débattre sur les pratiques des agriculteurs et les stratégies territoriales pour faire face au changement climatique.

AGRICULTEURS ET CHANGEMENT CLIMATIQUE ? ILS SONT LES MIEUX PLACÉS POUR L'OBSERVER !

Les agriculteurs sont à la fois les premiers concernés par le changement climatique mais sont aussi des acteurs de la lutte contre celui-ci. En effet, il existe une palette d'actions permettant non seulement de réduire les émissions, mais aussi de stocker du carbone et de produire des énergies renouvelables. Le secteur agricole a d'ores et déjà commencé à réduire ses émissions mais il reste maintenant à diffuser plus largement les bonnes pratiques.

« En Champagne, on a mesuré une hausse de la température moyenne de 1°C depuis 25 ans, une avancée de la date de vendange de 2 semaines, et le rendement potentiel a augmenté de 50 % », a illustré Arnaud Descôtes, directeur ad-

joint du Comité vin de Champagne (CIVC). « Pour autant, les agriculteurs ont du mal à faire la différence entre la météo et le climat qui, lui, s'observe à long terme, souligne Laurence Ligneau, chargée de mission Energie-Climat de la Chambre régionale d'agriculture de Bretagne. Et surtout à savoir comment agir sur leur propre exploitation. »

Pour Bertille Thareau, sociologue à l'école d'agriculture d'Angers (ESA), « le changement climatique est vécu par les agriculteurs comme une injonction de plus, d'où un scepticisme voire un déni. Quant aux conseillers, ils évitent de parler de ce sujet, même s'ils préconisent des mesures favorables. » « D'où

un manque de connaissance globale de la part des agriculteurs sur les actions à mener, alors qu'il existe des mesures dites « sans regret », c'est-à-dire qui sont à la fois bénéfiques au niveau environnemental et économique », poursuit Laurence Ligneau.

Pourtant, les agriculteurs mettent déjà en place des mesures d'atténuation de gaz à effet de serre (GES). « Nous avons présenté à un groupe d'agriculteurs une liste de pratiques qui ont un effet positif. Tous en avaient mis en place mais aucun ne le savait, poursuit Bertille Thareau. Il y a une urgence à faire connaître ces mesures et les chiffrer en kg d'équivalent CO2 économisés. Faire un chiffrage pourrait leur permettre de mieux communiquer et les encourager à aller plus loin. »

Dominique Bordeaux, éleveur laitier dans la Mayenne, a quant à lui, planté des haies (200 m/ha) et de l'agroforesterie (13 ha). « J'ai amélioré de 20 % le



●●● bilan GES de mon exploitation. De plus, j'ai créé une nouvelle activité en vendant du bois de chauffage ».

L'AGRICULTURE UN SECTEUR CLÉ FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

À moins de six mois de la COP 21, la deuxième table ronde s'est ouverte sur la question des enjeux croisés du changement climatique concernant à la fois les ressources (eau, foncier, biodiversité...) mais également les impacts sur l'agriculture.

Pascal Ferey, président de la Chambre d'agriculture de la Manche a réexpliqué en quoi le secteur agricole est un secteur clef face au changement climatique, via des services tels que les énergies renouvelables, le stockage du carbone ou la lutte contre les inondations (zones humides...). Devant cette nécessité de « décarboner » notre économie sur le fossile, Pascal Ferey a souligné qu'il fallait réfléchir d'urgence à comment produire et exploiter ce « carbone vert ».

Des conditions de production de la biomasse et le développement de nouvelles filières énergie / matériaux / chimie dont les différents enjeux sont à prioriser dans cette période charnière qui imbrique l'environnement, l'économie et le social, comme l'a rappelé Jean-Claude Bévilleard de l'ONG France nature environnement. Laurent Bellet, conseiller Eau et Energie chez EDF, a répondu à la question de la gouvernance des ressources dans les territoires : à la fois au service de l'intérêt général (logique d'atténuation) et avec des intérêts locaux (logique d'adaptation). Ce qu'on appelle la « démocratie écologique ». Pour cela, ce dernier s'est appuyé sur l'exemple d'un projet de multi-usage de l'eau des réservoirs hydroélectriques en Durance réalisé avec les agriculteurs de la région.

L'eau, enjeu majeur pour l'agriculture, sera pour la première fois un sujet abordé comme prioritaire lors de la COP21 a insisté Angélique Delahaye, député européen à la stratégie de l'Union européenne en vue de la COP21. ●

LA RECHERCHE DE SOLUTIONS PARTAGÉES

Par Jean-Claude BEVILLARD

Administrateur - Pilote du Réseau Agriculture France Nature Environnement



« Il est nécessaire que le monde agricole échange avec les acteurs des différents groupes sociaux sur les problématiques d'adaptation et les recherches de limitation d'impact du changement climatique. L'agriculture est un secteur d'activité qui concerne l'ensemble de la société, du fait de son rôle visant à nourrir à la population mais aussi à gérer l'espace et notre environnement. Cette conférence était de ce point de vue très intéressante et constructive. Je pense en effet qu'il y a des transformations fondamentales à apporter à l'agriculture. Le monde agricole se trouve face à de sérieux problèmes. Ce contexte fait que les agriculteurs se sentent relativement isolés ce qui génère parfois une attitude plutôt défensive. Ce repli sur soi n'arrivera cependant pas à produire des solutions durables, il faut

impérativement créer les conditions d'une amélioration de ce dialogue. De l'autre côté, nos concitoyens ont souvent une méconnaissance des réalités du secteur agricole, il faut donc retisser des liens et communiquer de façon pragmatique et apaisée pour trouver des solutions partagées. Les questions agricoles sont également très liées aux modes de consommation, ce qui relève de la responsabilité de chacun, on peut évoquer ainsi la prise de conscience de la saisonnalité des aliments, des bénéfices environnementaux apportés par les circuits courts... Il y a donc là une démarche d'ouverture et de compréhension indispensable à engager pour relever le défi de lutte contre le changement climatique tout en répondant aux enjeux alimentaires mondiaux. Les solutions ne sont pas hors de portée.

6



L'AGRICULTURE CONTRIBUE AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE : VRAI / FAUX

Par Hervé LEJEUNE

Cette journée climat a été introduite par Hervé Lejeune (membre du CGAER) et un diaporama portant sur toutes les idées reçues concernant l'agriculture et le réchauffement climatique. Hervé Lejeune est l'auteur du livre « Retour sur terre, contre les idées reçues sur l'agriculture, l'alimentation et la forêt » publié début 2015 aux éditions France Agricole.

Guy VASSEUR

Président de l'APCA.



AUJOURD'HUI LA DÉMARCHÉ NE SE SITUE PLUS DANS LA CONTROVERSE MAIS DANS UNE PRISE EN COMPTE DES RÉALITÉS ET DANS LA RECHERCHE POUR TROUVER LES SOLUTIONS COLLECTIVES PERMETTANT DE CONTRER ET MINIMISER CE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE.

DES ACTIONS À LONG TERME PEU VALORISÉES EN TERMES DE COMMUNICATION

Interview d'Arnaud DESCÔTES, Directeur technique adjoint du Comité Champagne.

En Champagne, cela fait maintenant plus de 15 ans que nous mettons en œuvre diverses actions et expérimentations liées à l'adaptation ou à la lutte vis-à-vis du changement climatique et pourtant nous ne communiquons presque pas vers le grand public. La difficulté réside en effet sur le fait que les programmes d'actions sont élaborés et poursuivis à moyen et long termes. Les résultats mettant un grand laps de temps à se faire ressentir, nous sommes donc loin de l'immédiateté et cette démarche demande beaucoup de recul. Il faut rappeler que le rythme de culture est annuel et que le cycle de production est de trois à cinq ans. Dans les faits, la communication semble donc extrêmement faible par rapport à la somme d'actions engagées. Pour ce qui est de l'adaptation, nous disposons de solutions techniques à la fois viticoles et œnologiques pour le court et le moyen termes. Pour le long terme, nous avons d'ores et déjà mis en place des expérimentations pour répondre aux scénarii les plus pessimistes du GIEC. Cela se traduit par des expérimentations en rupture avec nos pratiques actuelles comme par exemple

la plantation expérimentale de vignes semi-larges (de 2 m à 2,20 m d'écartement entre rangs au lieu de 1 m ou 1,10 m actuellement) ou encore la recherche par hybridation de nouveaux cépages résistants aux principales maladies et mieux adaptés aux contraintes climatiques futures. Pour ce qui est de la lutte contre le réchauffement cli-

matique nous avons mis en place dès 2003 un plan carbone afin de proposer aux acteurs (viticulteurs, coopératives, maisons) une cinquantaine de mesures comme l'enherbement des vignes, la réduction du poids des bouteilles de Champagne, l'usage d'emballages biosourcés ou le recyclage du bois de vigne.



DU CHANGEMENT CLIMATIQUE AU CHANGEMENT DES PRATIQUES AGRICOLES

Par Frédéric LEVRAULT

Frédéric Levrault (expert changement climatique du réseau des Chambres d'agriculture) est intervenu pour expliquer quel pouvait être le rôle des Chambres d'agriculture dans l'accompagnement et le conseil aux agriculteurs, en particulier dans la création de nouvelles références. Frédéric Levrault est le coordinateur du Livre Vert du projet ANR CLIMATOR (édité par l'ADEME) ainsi que le concepteur de l'Observatoire Régional sur l'Agriculture et le Changement cLimatiquE (ORACLE).



VISUALISER LES VIDÉOS DE CETTE CONFÉRENCE SUR :



Rédaction
Iris ROZE

Propos recueillis par
Victor SIMÉON et Iris ROZE
Chambres d'agriculture France, Pôle
Relations publiques et communication

Avec l'Appui de
Philippe TOUCHAIS
Chargé de mission
«Climat, Energie, Biomasse»
Service Innovation Développement et
Pratiques Agricoles

SEMAINE MONDIALE DES SOLS

La Semaine mondiale des sols 2015 a eu lieu à Berlin du 20 au 23 avril et s'est concentrée sur les Objectifs pour le Développement Durable (ODD) qui vont remplacer les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Les Objectifs du Millénaire pour le développement n'incluent pas d'objectif spécifique pour les sols, mais mentionnent le sol à plusieurs reprises. Cette semaine mondiale des Sols a réuni des scientifiques, des agriculteurs et des décideurs politiques et constitué un espace dynamique de partage d'expériences et d'idées pour l'avenir. Le COPA COGECA représentait les Agriculteurs européens à cet événement.

Les ODD seront adoptés par l'ONU en ce mois de septembre, à New York, et alimenteront le débat lors de la conférence qui se tiendra à Paris en décembre 2015, la COP21 - Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Le sol est inextricablement lié à la santé humaine et à l'écosystème et est donc un élément crucial si nous voulons assurer la sécurité alimentaire, l'approvisionnement en eau et la sécurité énergétique pour neuf milliards de personnes d'ici à 2050. Il soutient la biodiversité et, géré avec sagesse, il contribue à l'atténuation du changement climatique

La communauté agricole européenne a toujours été consciente de la valeur du sol. Avec l'augmentation actuelle des événements climatiques extrêmes, elle est plus consciente de la nécessité de s'adapter plus rapidement aux conditions climatiques changeantes. Les agriculteurs européens sont confrontés aux mêmes défis que les autres agriculteurs du monde entier.

Le COPA COGECA a mis en avant les pratiques agricoles actuelles favorables à la préservation des sols agricoles et l'implication des agriculteurs européens sur l'ensemble des enjeux liés aux sols.

OUTRE LE VECTEUR DE NOURRITURE POUR L'HUMANITÉ, LE SOL CONSTITUE UN OUTIL INDISPENSABLE DE LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE.

Le COPA-COGECA

Les agriculteurs eux-mêmes, convaincus de l'importance de l'Union européenne pour leur secteur, ont créé la première organisation européenne représentative, le COPA, en 1958, suivi par la création du 1959 de la COGECA (Confédération générale de la coopération agricole).

Le COPA-COGECA représente les intérêts à la fois généraux et spécifiques des agriculteurs et de leur coopérative dans l'Union européenne.

UNE DES QUESTIONS IMPORTANTES EST L'IMPERMÉABILISATION DES SOLS FERTILES

Un événement de communication a eu pour objectif de permettre de visualiser les effets de l'imperméabilisation des sols en utilisant un groupe de personnes recouvrant une surface d'un hectare en 20 minutes. Cette action était aussi symbolique que réaliste, car c'est la surface qui est perdue en Allemagne toutes les 20 minutes.

Ce phénomène a lieu au vu et au su de tous, ce qui est véritablement choquant.



UN MANQUE DE PRÉSERVATION DES SOLS AGRICOLES

L'on sait et on peut observer que les villes s'étendent aux dépens de sols les plus fertiles, et que cette tendance est commune à de nombreux pays de l'UE et du monde entier. La France ne fait pas exception à la règle. Des recherches récentes révèlent que la France perd en moyenne chaque année, depuis les années soixante, 50 000 hectares de terres agricoles et forestières au profit de l'extension urbaine et des infrastructures. Et si ce rythme de 50 000 ha se maintenait jusqu'en 2050, la France aurait perdu, en moins d'un siècle, plus de 20 % de la réserve utile en eau des terres agricoles actuelles¹.

L'urbanisation n'est pas un phénomène nouveau, mais la portée et le rythme soutenu du phénomène à l'heure actuelle sont frappants. Plus de 1 million de personnes se déplacent vers les villes dans le monde chaque semaine et selon l'ONU, 6,3 milliards vivront dans des villes en 2050, soit 67 % de la population mondiale.

Ces conférences ont mis en lumière le manque de préservation des sols agricoles. Cela constitue une menace pour l'agriculture. Or ces éléments peuvent

facilement être négligés dans le débat sur la bonne gestion du sol car ce dossier ne relève pas exclusivement des politiques agricoles, mais également de la propriété foncière et de la planification urbaine et de l'infrastructure. Il faut reconnaître que ni les volets économiques ou écologiques, ni les effets sociaux dus aux pertes irremplaçables des sols en raison de l'imperméabilisation des sols n'ont été suffisamment pris en considération jusqu'ici.

LE SOL UN OUTIL DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La Semaine mondiale des sols a montré que le piégeage du carbone et sa conservation dans les sols est un instrument important de notre boîte à outils contre le changement climatique. Une partie importante des émissions agricoles provient des sols et, comme il a été dit lors de l'atelier sur les initiatives européennes, dans le contexte mondial de la Semaine des sols, un des objectifs clé devrait être « l'intensification durable ».

Une approche intégrée couvrant différents éléments comme le sol, l'eau etc. pourrait être mise en œuvre via des outils transversaux, comme l'aménagement du territoire, avec l'aide de prin-

cipes internationaux reconnus comme l'approche écosystémique, les cadres de planification à court terme et des messages simples².

En Europe, nous avons assez de législation pour relever les défis environnementaux liés au sol. La communauté agricole européenne est bien consciente de la valeur de son actif le plus important, et se bat pour apporter des améliorations dans la gestion et dans la création de solutions au niveau de l'exploitation qui peuvent être étendues à un paysage et au niveau régional.

La dernière phrase qui a été entendue à la Semaine mondiale des sols évoque la voie à suivre :

« Personne ne connaît mieux les sols que l'agriculteur ».

Evangelos KOUMENTAKOS
Conseiller politique Environnement
du Copa - Cogeca

¹ - Cahier Demeter, Agriculture et Foncier, Concurrences entre usages des sols et entre usagers des sols agricoles : la question foncière renouvelée, 2015

² - Summary of 2.7/Dialogue Session European initiative on land as a resource - cross national strategies for soil protection and land use, 2015

REVENU AGRICOLE 2014

DES RÉSULTATS EN DEMI-TEINTES

Le 3 juillet dernier, le Ministère de l'agriculture a publié ses indicateurs du revenu agricole pour l'année 2014.

Les résultats sectoriels sont très hétérogènes : à la hausse pour la viticulture, l'élevage laitier, mais à la baisse (et parfois très nettement) dans le secteur des Céréales et Oléo-protéagineux (COP), pour les producteurs de viande bovine, de viande porcine et pour les arboriculteurs.

POUR LES PRODUCTEURS DE CÉRÉALES ET D'OLÉAGINEUX, LA BAISSÉ DU PRIX DES INTRANTS NE COMPENSE PAS CELLE DE LEURS PRODUCTIONS ET LEURS REVENUS.



© Contratswerkstatt fotolia.com

10

La conjoncture économique agricole de l'année 2014 a été mouvementée et très hétérogène :

- > l'activité est soutenue dans la production viticole et la production laitière. Les prix et les volumes augmentent en 2014 dans ces deux secteurs ;
- > en revanche, l'année 2014 a été bien plus difficile pour les autres activités majeures de l'agriculture française (céréales, fruits, viandes bovines et porcines) ;
- > l'ensemble des secteurs a pu bénéficier d'un recul du prix des intrants (aliment du bétail, énergie et engrais, surtout) ;
- > les subventions sont restées stables.

DIVERSITÉ DES SITUATIONS SECTORIELLES

Compte tenu des conjonctures (moyen terme, court terme) très différentes selon les productions, les résultats économiques sont très hétérogènes parmi les secteurs d'activité. En 2014, les producteurs des filières végétales ont connu

une année difficile de très fortes baisses de prix dont l'impact sur les revenus des producteurs est divers (graphique 1) :

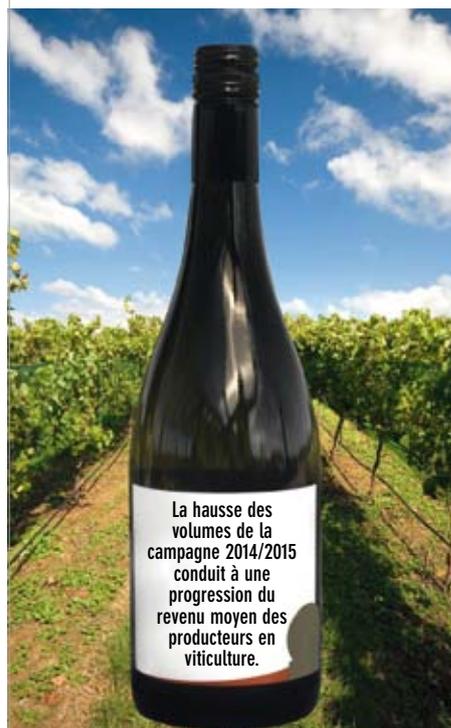
- > pour les producteurs de céréales et d'oléagineux, la baisse du prix des intrants ne compense pas celle de leurs productions et leurs revenus se dégradent. On fait le même constat dans l'arboriculture fruitière ;
- > dans le secteur du maraîchage et de l'horticulture, le recul des prix est contenu (moyenne de tous les sous-secteurs), tandis que les volumes de production sont à la hausse ; le revenu des producteurs progresse, *in fine*

La viticulture échappe à l'érosion des prix et la hausse des volumes de la campagne 2014/2015 conduit à une progression du revenu moyen des producteurs du secteur.

Dans l'élevage, les situations sectorielles sont également diverses (graphique 2) :

- > tandis que la sortie des quotas fait naître des inquiétudes, l'année 2014 s'est soldée par une hausse du revenu moyen des producteurs laitiers grâce à une progression des prix et des volumes de leur production et d'une baisse du coût de l'alimentation animale ;

- > les éleveurs de bovins pour la viande connaissent d'importantes difficultés avec une deuxième année consécutive de recul de leur revenu moyen. Pour eux, en 2014, la baisse du coût de l'alimentation du bétail ne compense pas l'érosion des volumes et des prix de leur production ;



La hausse des volumes de la campagne 2014/2015 conduit à une progression du revenu moyen des producteurs en viticulture.

© Phillip Minis Fotolia.com

MÉTHODOLOGIE

La Commission des Comptes de l'Agriculture nationale s'est réunie le 3 juillet 2015 à Paris et a rendu public les comptes sectoriels élaborés par le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture.

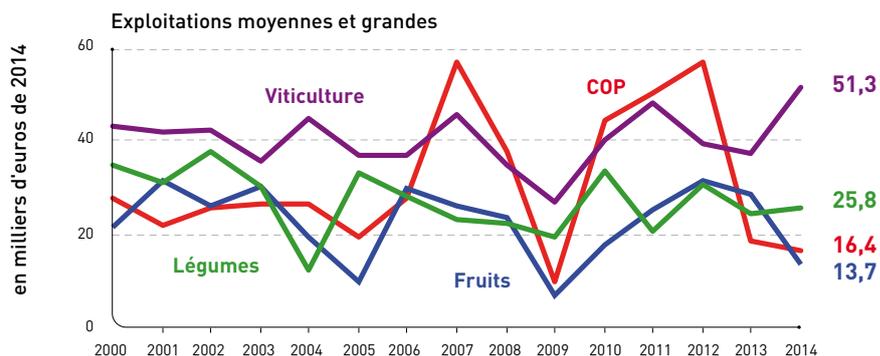
Les indices de revenu du SSP portent sur les grandes et moyennes exploitations dont le chiffre d'affaire structurel (hors variations conjoncturelles) est supérieur à 25 000 € annuels. L'indicateur du revenu SSP est le Revenu Courant Avant Impôts (RCAI : Production + Subventions - Consommations Intermédiaires - Fermage - Charges Financières - Charges salariales - Amortissements) par Actif Non Salarié.

Pour mémoire, l'INSEE publie aussi des indicateurs du revenu agricole qui ont été présentés, eux aussi, à la Commission des Comptes de l'Agriculture Nationale du 3 juillet. Ces indicateurs sont élaborés dans une optique macroéconomique et agrègent les résultats de toutes les unités économiques qui produisent un bien ou un service agricole : c'est à dire toutes les exploitations (y compris les petites), les Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA), les Entreprises de Travaux Agricoles (ETA) et les lycées agricoles. L'indicateur de revenu de ces comptes est le Revenu Net de la Branche Agricole par Actif Non Salarié. Nous n'avons pas évoqué ces indicateurs dans ce document. Pour une analyse des résultats de l'INSEE, on peut se reporter à notre note publiée en juillet 2015 : « Comptes de l'agriculture de l'année 2014 : hausse des indicateurs de revenu », Analyses et perspectives n° 1507, juillet 2015.

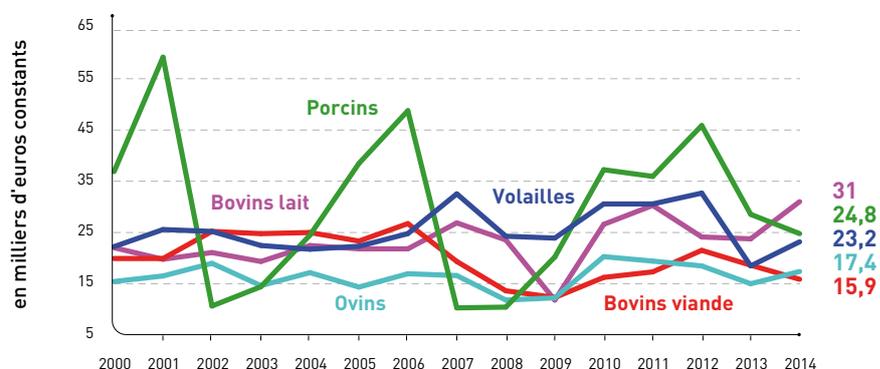
L'ensemble des documents statistiques publiés à la Commission des Comptes de l'Agriculture Nationale peuvent être téléchargés depuis le site du SSP : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/comptes-de-l-agriculture-revenu/>



1 Revenu agricole par actif (RCAI/UTANS) / Orientations végétales



2 Revenu agricole par actif (RCAI/UTANS) / Orientations animales



104 - Chambres d'Agriculture - Études économiques

source : SSP

> dans l'élevage hors-sol, les évolutions de revenu sont opposées : hausse en volaille et baisse en porcs ;

> parents pauvres de l'élevage, les résultats de l'orientation « Élevages ovin et caprin » progressent en 2014 mais les revenus restent très nettement en deçà de la moyenne nationale. Les résultats moyens de cette orientation de production qui agrègent des productions très peu semblables (élevage pour la viande, élevage pour le lait, élevage ovin, élevage caprin) sont difficiles à interpréter.

INSTABILITÉ, LE MAÎTRE MOT DE L'ÉCONOMIE AGRICOLE FRANÇAISE

L'instabilité s'est ancrée dans l'économie agricole française. La progression du revenu agricole global en 2014 suit une dépréciation intense en 2013. Cette instabilité touche désormais tous les secteurs d'activité y compris ceux qui ont été très stables durant des années à savoir les productions de grandes cultures et l'élevage bovin (lait et viandes) et aussi les productions d'avicoles (ce qui montre que l'intégration a longtemps été un facteur de stabilité du secteur et semble l'être de moins en moins aujourd'hui). Cette instabilité n'est pas prête de disparaître dans un contexte de forte mondialisation de l'agriculture française qui s'est construite depuis quelques années. Mondialisation qui est synonyme d'ouverture de marchés à l'exportation mais aussi de concurrence sur le marché national. ●

Didier CARAES

Chambres d'agriculture France
service Études, Références et Prospective



Les éleveurs de bovins pour la viande subissent une deuxième année consécutive de recul de leur revenu moyen.

© R Vaitte / fotolia

COOPÉRATION AGRICOLE FRANCO-UKRAINIENNE



DEUX QUESTIONS À Olexyi PAVLENKO

Ministre ukrainien de l'Agriculture

Le Ministre ukrainien de l'Agriculture, Olexyi PAVLENKO, a effectué une visite officielle en France du 21 au 23 juin 2015. À cette occasion, il a rencontré son homologue français, Stéphane Le FOLL, ainsi que plusieurs responsables d'organisations professionnelles et interprofessionnelles, dont Guy VASSEUR et Christophe HILLAIRET, respectivement Président et membre du Bureau de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA).

QUELS SONT LES DÉFIS ACTUELS AUXQUELS DOIT FAIRE FACE L'AGRICULTURE UKRAINIENNE ?

12

Il convient de souligner que la production céréalière a atteint un niveau record en 2014, avec près de 64 millions de tonnes produites et 34 millions de tonnes exportées. En 2015, l'ensemble des surfaces céréalières ont été semées, y compris dans les zones contrôlées par l'armée ukrainienne dans les régions de Lougansk et Donetsk. Aujourd'hui, le principal défi est le financement de l'agriculture ukrainienne. En effet, les banques pratiquent des taux d'intérêt très élevés, d'environ 30 % par an. Le besoin de fond de roulement annuel de la ferme Ukraine s'élève à 8 Mds de grivna par an (environ 320 millions d'euros). Mais en raison de la forte dévaluation de la monnaie et de l'inflation, les producteurs ont réduit sensiblement les facteurs de production pour les cultures en 2015. À titre de comparaison, les investissements par hectare sont 2,5 fois plus faibles en Ukraine qu'en Pologne, ce qui entraîne évidemment une production plus faible. De même, tandis que les exploitations céréalières du bassin parisien ont des rendements en blé de l'ordre de 8 tonnes par hectare, les exploitations ukrainiennes ne produisent qu'environ 3,5 tonnes par hectare. Un second défi est la modernisation des infrastructures et, notamment, le développement du transport ferroviaire et

fluvial. Un troisième défi est de faire évoluer le système fiscal ukrainien, sans pour autant mettre en péril les grandes entreprises ou « agro-holdings », qui représentent 20 % de la production et 37 % des exportations agricoles.

QUELLES SONT LES POSSIBILITÉS DE COOPÉRATION ENTRE LA FRANCE ET L'UKRAINE DANS LE DOMAINE AGRICOLE ?

Le Ministère ukrainien de l'Agriculture bénéficie actuellement d'une assistance technique importante : près de 170 experts de la Commission européenne, de la FAO, de l'OCDE, ou encore de l'USAID, parmi lesquels de nombreux experts français. Plusieurs pistes de coopération ont été évoquées avec les interlocuteurs rencontrés lors de ce voyage, notamment dans les domaines de la recherche agronomique, la formation agricole, les échanges de données et de statistiques, ainsi que le développement des échanges commerciaux et des partenariats entre entreprises. L'Ukraine souhaite aussi mettre en place un service de conseil agricole en s'inspirant notamment de l'expérience de la France et de l'Allemagne. ●

Propos recueillis par
Justin LALLOUET et Sylvain STUREL
Direction des relations publiques et de la communication, APCA

Champs de blé en Ukraine

© Ivaniff Fotolia

41
millions d'hectares

Surface agricole utile de l'Ukraine dont 33 millions d'hectares de terres arables, soit le double environ de la surface de terres arables de la France.

Après un très fort recul dans les années 90, l'agriculture ukrainienne se redresse depuis l'année 2000 et, en 2014, la part du secteur agricole et agro-alimentaire dans le PIB était de

13 %

L'Ukraine est aujourd'hui l'un des principaux pays producteurs et exportateurs de céréales au niveau mondial.

Concernant les structures agricoles, le pays compte

150
« agro-holdings »
de plus de 10 000
hectares,

40 000
« exploitations
fermières »

dont les surfaces varient entre quelques dizaines et quelques milliers d'hectares,

4,2
millions de micro-
exploitations d'environ
1 hectare.



ÊTRE ÉCONOME EN PHYTOSANITAIRES ET PERFORMANT ÉCONOMIQUEMENT.

LES ENSEIGNEMENTS DU RÉSEAU DEPHY



ÉCOPHYTO
DEPHY Réseau de Démonstration
Expérimentation et Production
de références sur les systèmes
économiques en phytosanitaires

- 14 LES CHAMBRES RELÈVENT PLEINEMENT LE DEPHY
Par Didier MARTEAU, Président de la Commission Agronomie-environnement de l'APCA, élu référent Ecophyto
- 15 DEPHY : OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE
- 16 DEPHY FERME : UN RÉSEAU D'EXPLOITATIONS AGRICOLES
- 17 DEPHY EXPÉ : UN RÉSEAU D'EXPÉRIMENTATIONS
- 18 DEPHY FERME : UN RÉSEAU AVEC DES NIVEAUX D'USAGES INITIAUX VARIÉS...
- 21 UNE DIVERSITÉ DE LEVIERS MIS EN ŒUVRE
- 22 ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS VERS LE CHANGEMENT
- 23 CONSEILLERS, EXPÉRIMENTATEURS, AGRICULTEURS DEPHY : VENEZ À NOTRE RENCONTRE !

• RÉDACTION
• ET COORDINATION
DU DOSSIER :

- Emeric Pillet,
• Chef de projet DEPHY
• Ecophyto
- Marie Debandt,
• Angeline Houdin,
• Olivier Hirschler,
• Chargés de mission
• DEPHY Ecophyto

• AVEC LA PARTICIPATION
RÉDACTIONNELLE DE :

- Anne-Laure Bourigault,
• Chargée d'études
• Ecophyto
- Jérémy Dreyfus,
• Chargé de mission
• Protection des cultures



Didier MARTEAU

Président de la commission
agronomie-environnement
de l'APCA
Élu référent Ecophyto

14

Pour en savoir plus :

Les Chambres d'agriculture ont convié, le 16 juin dernier, des journalistes de la presse nationale à un voyage en Seine Maritime sur le thème de la réduction de l'usage des produits phytosanitaires. Le dossier de presse est disponible sur le site internet des Chambres d'agriculture : <http://www.chambres-agriculture.fr/thematiques/ecophyto/actualites/article/agro-ecologie-innovations-b/>



LES CHAMBRES RELÈVENT PLEINEMENT LE DEPHY

Depuis le lancement du plan Ecophyto en 2008, les Chambres d'agriculture se sont fortement investies avec 1 000 agents impliqués dans la mise en œuvre des actions majeures de ce programme.

Ainsi, un animateur Ecophyto est présent dans chaque Chambre régionale d'agriculture pour coordonner le plan en impliquant très largement les différents acteurs (instituts techniques, organismes de collecte et de stockage, CIVAM*, FREDON**, ...).

Le bulletin de santé du végétal, présidé et animé par les Chambres régionales, implique en moyenne 60 partenaires par région. Pour éditer chaque année plus de 3 400 bulletins, près de 15 000 parcelles sont surveillées dont 40 % le sont par les conseillers des Chambres d'agriculture.

Le Certiphyto a permis de former près de 145 000 exploitants agricoles décideurs dont environ 40 % l'ont été par les Chambres d'agriculture.

Le dispositif DEPHY est une des grandes actions de ce plan Ecophyto et les Chambres sont pleinement investies sur ce sujet. Ainsi, 2/3 des groupes de fermes DEPHY, soit 1 300 agriculteurs, bénéficient d'un accompagnement spécifique par un conseiller de Chambre d'agriculture à mi-temps. Sur les 41 projets DEPHY EXPE, 7 sont portés par nos chambres consulaires.

Ce dossier, réalisé par la Cellule d'Animation Nationale DEPHY, hébergée à l'APCA, présente les premiers résultats des réseaux FERME et EXPE. Ceux-ci sont destinés à être diffusés aux agriculteurs et conseillers afin de favoriser la vulgarisation de références fiables permettant la mise au point de systèmes de culture économes en intrants et performants économiquement.

Dans le cadre de la construction d'un nouveau plan Ecophyto visant une diffusion large des références disponibles, avec un dispositif DEPHY conforté et renforcé, ces résultats seront des éléments indispensables. En effet, ils serviront de boîte à outil pour les conseillers des Chambres d'agriculture dans leur mission d'accompagnement des agriculteurs vers des techniques et des systèmes conciliant performance économique, environnementale et sociétale. ●

* CIVAM : Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

** FREDON : Fédération Régionale de lutte et de Défense contre les Organismes Nuisibles

DEPHY : OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

Action majeure du plan Ecophyto, le dispositif DEPHY a pour finalité d'éprouver, de valoriser et de déployer les techniques et systèmes agricoles réduisant l'usage des produits phytosanitaires tout en étant performants d'un point de vue économique, environnemental et social. Pour ce faire, un réseau national mobilisant les partenaires de la recherche, du développement et du transfert a été construit en s'assurant qu'il couvre l'ensemble des filières de production et des territoires.

DES OBJECTIFS

- Favoriser les dynamiques d'apprentissage et de changement
- Soutenir les processus d'innovation au sein de DEPHY
- Capitaliser et mutualiser les connaissances et ressources sur des techniques et systèmes agricoles économes et performants
- Valoriser et transférer des techniques et systèmes agricoles économes et performants.

DES PARTENAIRES

- Une diversité de structures (Chambres d'agriculture, coopératives, CIVAM, Instituts techniques, INRA, ...)
- Une diversité d'acteurs (agriculteurs, conseillers, techniciens, chercheurs, enseignants, ...)

DES OUTILS

- Le réseau FERME rassemblant plus de 1 900 exploitations agricoles engagées dans une démarche volontaire de réduction de l'usage de pesticides ;
- Le réseau EXPE réunissant 41 porteurs de projets qui s'appuient sur environ 200 sites expérimentaux et permettant de concevoir, tester et évaluer des systèmes de culture visant une forte réduction de l'usage des produits phytosanitaires ;
- Un système d'information Agrosyst dédié à la gestion, au partage et à la valorisation des références.

Pour travailler sur la réduction des produits phytosanitaires, le choix a été fait, au sein du réseau DEPHY, de retenir le système de culture comme étant le niveau approprié pour traiter la thématique retenue.

Le niveau d'utilisation des pesticides est mesuré principalement via l'indicateur IFT (indice de fréquence de traitement). Cet indicateur est segmenté au sein du réseau en IFT produits chimiques, IFT traitement de semence et IFT vert-biocontrôle (produits issus de la liste NODU*-vert-biocontrôle).

Afin de s'orienter vers une analyse de la multiperformance des systèmes de culture, des indicateurs complémentaires sont aussi calculés : indicateurs économiques (chiffre d'affaire, marge, efficacité des intrants, efficacité du travail, ...), sociaux (temps et répartition du travail, ...) et environnementaux (risques de transfert, émission de gaz à effet de serre, bilan azotés, ...). ●

QU'EST CE QU'UN SYSTÈME DE CULTURE ?

Ce concept désigne un ensemble cohérent et ordonné de techniques culturales mises en œuvre sur un lot de parcelles conduites de la même façon, selon les mêmes principes de gestion et avec les mêmes objectifs, et ceci sur plusieurs années.

L'IFT

(Indice de Fréquence de Traitement)

correspond au nombre moyen de doses homologuées utilisées par hectare au cours d'une campagne sur un ensemble de parcelles.

*NODU : NOMBRE de Doses Unités

DEPHY FERME

UN RÉSEAU D'EXPLOITATIONS AGRICOLES

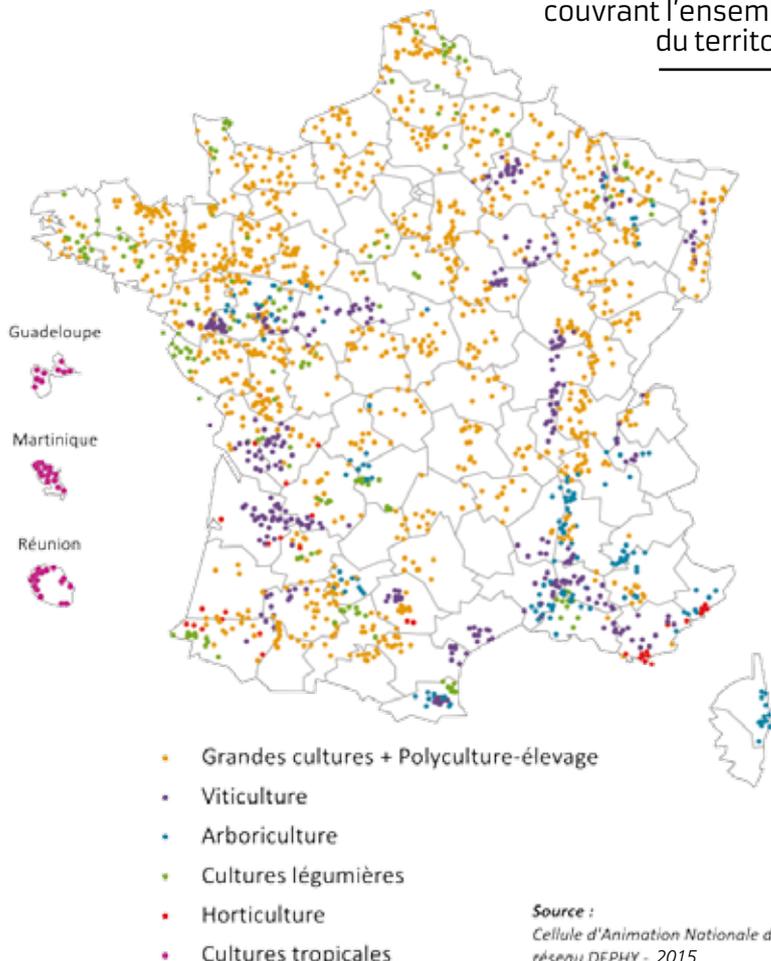
DEPHY FERME est un réseau de démonstration et de production de références, s'appuyant directement sur des exploitations agricoles. Il rassemble 185 groupes d'une dizaine d'agriculteurs environ, animés et accompagnés par des ingénieurs réseaux issus d'une diversité de structures (Chambres d'agriculture, coopératives, CIVAM, ...).

Ainsi, environ 1 900 exploitations agricoles se sont engagées dans une démarche volontaire de réduction de l'usage de pesticides. Certaines, déjà faiblement consommatrices, permettent de démontrer qu'il est possible d'être à la fois économe en produits phytosanitaires et performant sur les différentes composantes de la durabilité. D'autres, ayant initialement une consommation moyenne ou supérieure à la référence, s'engagent dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet de réduction avec un accompagnement individuel et collectif orchestré par l'ingénieur réseau.

Implanté sur l'ensemble du territoire national, DEPHY FERME couvre toutes les filières de production françaises et une diversité de conditions pédo-climatiques. ●

16

Une diversité de filières couvrant l'ensemble du territoire



Les agriculteurs parlent de DEPHY FERME



Yannick

Agriculteur DEPHY dans le Tarn

« Le réseau DEPHY permet d'échanger avec d'autres agriculteurs aux systèmes similaires et problématiques communes, de confronter nos pratiques, d'en découvrir d'autres. Les échanges et réflexions sont riches, et les actions collectives menées apportent une réelle dynamique, aussi bien pour le groupe que pour le territoire. À titre personnel, cela permet de se poser les bonnes questions, de revenir aux fondamentaux, de gagner en autonomie. Je suis très satisfait des actions entreprises sur mon exploitation. »

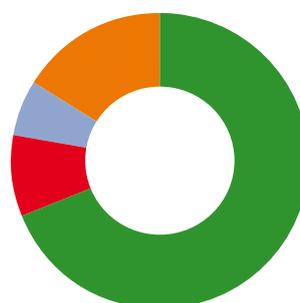


Laurent

Viticulteur DEPHY en Savoie

« L'accompagnement technique a été le déclencheur pour aller plus loin dans la gestion globale des intrants phytosanitaires : ne pas utiliser n'importe quoi, n'importe comment. Il n'y a pas beaucoup de contraintes s'il y a un appui technique. Le frein le plus difficile est le doute surtout lorsque le voisin sort le pulvé avant moi. À l'avenir, j'aimerais limiter encore plus les produits systémiques mais j'ai encore de l'appréhension surtout en période sensible. »

Structures partenaires du dispositif FERME



CHAMBRES D'AGRICULTURE
69 %
COOPÉRATIVES
9 %
RAD-CIVAM
6 %
AUTRES
16 %

DEPHY EXPE

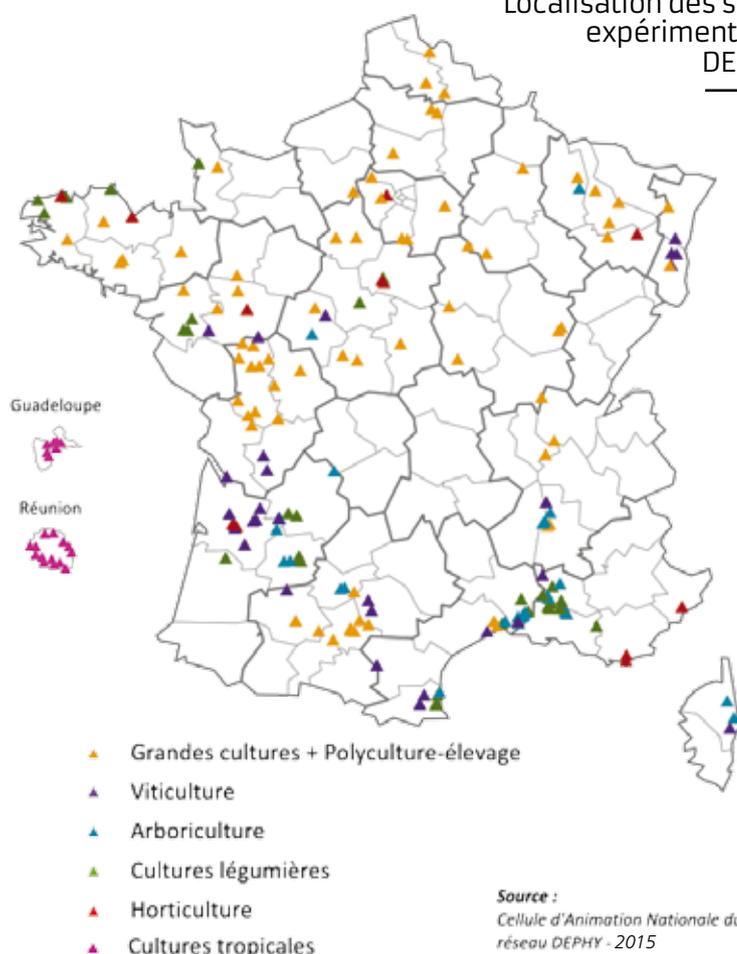
UN RÉSEAU D'EXPÉRIMENTATIONS

DEPHY EXPE est un réseau de 41 projets sélectionnés en 2011 et 2012 permettant de concevoir, tester et évaluer des systèmes de culture qui visent une forte réduction de l'usage des produits phytosanitaires. S'appuyant sur de nombreux partenaires et près de 200 sites expérimentaux, le dispositif est réparti sur l'ensemble du territoire métropolitain et dans les DOM. Il couvre ainsi la diversité des filières végétales françaises. Les expérimentations, d'une durée de 5 à 6 ans, testent des systèmes de culture réduisant d'au moins 50 % l'usage de produits phytosanitaires en combinant différents leviers d'action.

DEPHY EXPE permet ainsi d'évaluer la faisabilité et les performances techniques, économiques et environnementales d'environ 500 systèmes de culture en rupture forte vis-à-vis de l'usage des produits phytosanitaires, et d'en favoriser progressivement le transfert auprès des agriculteurs en lien avec le dispositif FERME.

En s'appuyant sur les réussites ou les échecs constatés en expérimentation, le réseau participe à la production de références de systèmes économes en phytosanitaires, à la compréhension des processus en jeu, et contribue à identifier des besoins de recherches complémentaires. ●

Localisation des sites expérimentaux DEPHY



Un chef de projet parle de DEPHY EXPE



F. ZAVAGLI

CTIFL - Porteur projet DEPHY EXPE Ecophyto Pomme

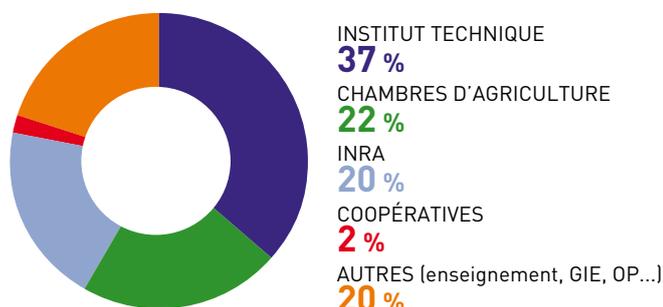
« Le réseau DEPHY nous permet de structurer nos actions dans un bon cadre de travail (réflexion commune, mutualisation des échanges), avec des échéances et des livrables demandés et l'existence de références par le réseau FERME. La multiplicité des sites nous permet d'être plus représentatif de la production de la pomme en termes de pratiques, de bioagresseurs et de conditions climatiques, avec des règles de décisions communes et certaines spécificités.

L'approche système permet de rassembler dans un même projet un ensemble d'études afin de globaliser les informations.

Le frein principal aujourd'hui reste l'interprétation des indicateurs économiques ; nous sommes encore loin d'une évaluation complète du système (approche sociale et environnementale à développer). »



Structures porteuses de projet EXPE



DEPHY FERME

UN RÉSEAU AVEC DES NIVEAUX D'USAGES INITIAUX VARIÉS QUI BAISSA SA CONSOMMATION EN PRODUITS PHYTOSANITAIRES...

Lors de la constitution du réseau DEPHY FERME, certaines exploitations présentaient un niveau d'usage en produits phytosanitaires bas et d'autres, un niveau plus élevé. Sans chercher à vouloir être représentatif des niveaux d'usage de la ferme France, une grande diversité était toutefois observée au sein du réseau. En effet, suite à la répartition en 4 classes (de 'très économes' à 'pas économes') des différents systèmes par positionnement relatif vis-à-vis d'une référence locale, le constat a pu être fait que les systèmes initiaux de DEPHY sont

à peu près distribués équitablement dans les 4 catégories (graphiques joints, colonne relative à la situation initiale).

Depuis leur entrée dans le réseau, quelque soit la filière, les fermes du réseau DEPHY ont vu diminuer leur IFT moyen et augmenter la proportion de systèmes économes. Comme le montre les 3 focus ci-dessous, cette évolution est variable dans son importance et son ampleur en fonction de la filière et de l'année. Ainsi il est observé une baisse de 12 % de l'IFT moyen en grandes cultures / poly-

culture élevage, de 11 % en arboriculture et une stabilité en viticulture malgré des millésimes 2012 et 2013 complexes.

En maraîchage, horticulture ou cultures tropicales, la réduction observée dans certains systèmes peut atteindre des valeurs importantes : -30 % en légumes sous abris ou -90 % pour la culture du Poinsettia par exemple.

Ces résultats qui s'appuient sur les données des premières années du réseau devront être confirmés dans la durée.

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES SYSTÈMES SELON LEUR NIVEAU D'USAGE DE PESTICIDES

18

Grandes cultures Polyculture-élevage



↘ -12 %

EN GRANDES CULTURES POLY-CULTURE ÉLEVAGE

- L'IFT moyen a diminué de 7 % en 2012 et de 12 % en 2013 par rapport à l'entrée dans le réseau
- 53 % des systèmes ont diminué leur IFT d'au moins 10 % en 2013 par rapport à l'entrée dans le réseau
- 25 % des systèmes ont augmenté leur IFT d'au moins 10 % sur la même période. Il s'agit en majorité (59 %) de systèmes économes, avec des niveaux de départ faibles

Arboriculture



↘ -11 %

EN ARBORICULTURE

- L'IFT moyen a diminué de 11 % entre l'entrée dans le réseau et 2013
- 50 % des systèmes ont diminué leur IFT d'au moins 10 %
- La part de systèmes très économes a augmenté de 10 %

Viticulture



→ -2 %

EN VITICULTURE

- L'IFT moyen a diminué de 2,3 % entre l'entrée dans le réseau et 2013, avec de grandes disparités selon les régions et les années
- 41 % des systèmes de culture ont diminué d'au moins 10 %
- Les systèmes ayant un IFT supérieur à la référence régionale ont pratiquement tous réussi à diminuer ou à stabiliser leur IFT en 2012 et 2013

... TOUT EN PRÉSERVANT L'ÉCONOMIE DES SYSTÈMES DE CULTURE

Si le travail du réseau est axé sur la réduction d'usage des produits phytosanitaires, le suivi d'indicateurs complémentaires à l'IFT n'en est pas négligé pour autant. En premier lieu des indicateurs économiques complètent les analyses afin de s'assurer que la baisse d'utilisation des pesticides ne conduit pas à une dégradation des résultats du système de culture. Dans tous les cas, DEPHY FERME s'appuyant sur des exploitations réelles, seules les trajectoires de réduction économiquement et socialement viables seront finalement retenues par les exploitants.

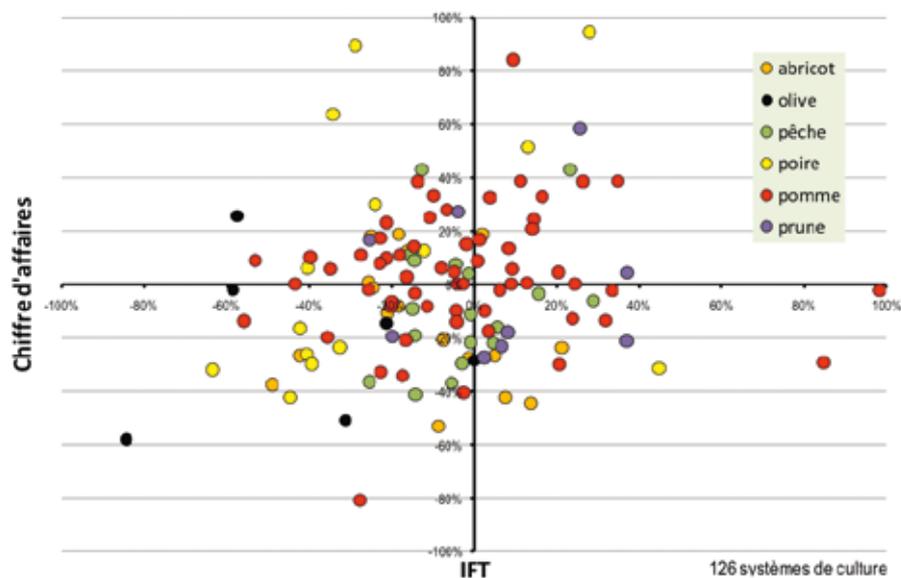
ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DE L'IFT CHEZ LES ARBORICULTEURS DE DEPHY FERME

Une part des systèmes combine à la fois une baisse des IFT et un maintien voire une augmentation du chiffre d'affaires (estimé selon la méthode DEPHY).

Ces systèmes, dans un objectif de réduction de l'usage des produits phytosanitaires présentent donc des caractéristiques intéressantes qui méritent d'être étudiées de façon plus précise pour comprendre et diffuser l'évolution réalisée (trajectoire).

Une part des systèmes présente un chiffre d'affaires en baisse sur les années 2012 et 2013 par rapport au chiffre d'affaires à l'entrée des fermes dans le réseau, traduisant une baisse de rendement. Ces baisses ne sont pas principalement induites par les stratégies de protection mais par d'autres facteurs comme les conditions climatiques (gel, grêle) ou physiologiques (induction florale, pollinisation).

Les systèmes qui, depuis leur entrée dans le réseau, ont réalisé une baisse importante de leur IFT sont étudiés, analysés et décrits au sein des fiches « trajectoire ». La capitalisation et les



Ce graphique présente la répartition des systèmes de culture arboricoles DEPHY en fonction de l'évolution du chiffre d'affaires et de l'IFT entre l'entrée dans le réseau et 2012-2013, en pourcentage. Chaque point représente un système de culture. Les systèmes situés à gauche de l'axe vertical ont baissé leur IFT moyen. Ceux situés au-dessus de l'axe horizontal ont augmenté leur chiffre d'affaires moyen. Les trajectoires remarquables combinant baisse des IFT et maintien ou augmentation du chiffre d'affaires vont donc se situer plutôt dans le quart en haut à gauche du graphique.

échanges autour des leviers mis en œuvre, des changements opérés mais aussi des difficultés rencontrées doivent permettre aux agriculteurs et aux conseillers de s'approprier et de personnaliser les démarches présentées.

VERS UNE ÉVALUATION DE LA MULTIPERFORMANCE

En complément de l'IFT, du chiffre d'affaires ou de la marge, d'autres indicateurs sont calculés pour chaque système de culture DEPHY (productivité, consommation énergétique, bilan azoté, temps de travail,...). Ces indicateurs permettent de caractériser les systèmes économes en pesticides, d'analyser les éventuels antagonismes entre les différents aspects de la durabilité, et de préparer le repérage de systèmes de culture multiperformants. ●



Jean MAILLARD

Agriculteur DEPHY en grandes cultures et cultures industrielles en Seine-Maritime

« Mon objectif est de réduire l'usage des pesticides tout en conservant de bons résultats économiques en particulier les marges. Je souhaite être moins dépendant de la chimie et baisser les charges opérationnelles. Je reste persuadé que le sol est la clé de la réussite agronomique et que l'utilisation trop systématique sur nos sols de la chimie déstabilise l'équilibre de la vie microbienne. Il m'apparaît important d'augmenter le taux d'humus des sols ce pourquoi j'optimise l'utilisation de couverts en mélange et l'utilisation depuis quelques années de compost (et l'abandon du chlorure de potasse). »

DES SYSTÈMES DE CULTURE ÉCONOMES ET PERFORMANTS (SCEP) DANS TOUTES LES FILIÈRES ET DANS TOUTES LES SITUATIONS DE PRODUCTION

La distribution selon un indicateur d'usage des produits phytosanitaires et un critère économique des systèmes de culture suivis dans DEPHY permet d'identifier des systèmes à la fois économes en pesticides et performants d'un point de vue économique : les SCEP. Dans le graphique ci-dessous, qui illustre la répartition des systèmes en grandes cultures / polyculture élevage, les systèmes répondant à cette double performance se retrouvent donc en haut à gauche (faible IFT et forte marge).

Ainsi, pour chaque filière, il a été réalisé un repérage, une description et une analyse de ces systèmes et des fiches ont été produites afin d'en favoriser le partage et le transfert.

À l'échelle du réseau, il ressort que des SCEP sont identifiés dans tous les systèmes de production et sur l'ensemble du territoire national. Il est donc possible de concilier faible usage de pesticides et bonne performance économique partout en France. ●

Qu'est-ce qu'un SCEP ?

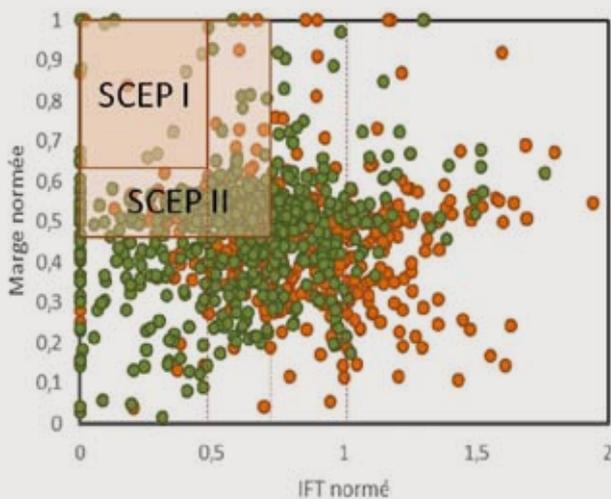
Un Système de Culture Économe et Performant (SCEP) est un système de culture combinant une faible utilisation de pesticides et une bonne performance économique.

Le niveau d'utilisation de pesticides est qualifié selon une valeur relative de l'IFT qui tient compte de la situation de production.

La performance économique est évaluée via un indicateur comme une marge semi nette standardisée par exemple (la standardisation permet de s'affranchir des stratégies d'amortissement ou de commercialisation et de concentrer l'évaluation sur les aspects agronomiques).

20

Répartition des systèmes DEPHY GC/PE selon leur niveau d'usage de pesticides et leur performance économique

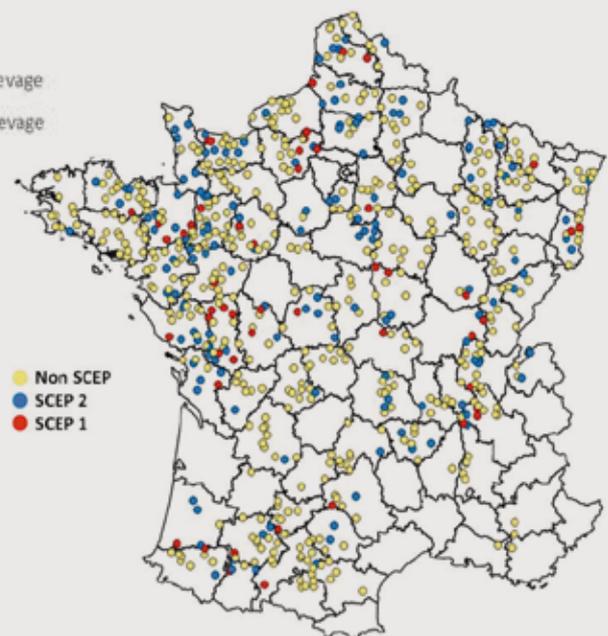


24% DES SYSTÈMES DE LA FILIÈRE GRANDES CULTURES / POLY-CULTURE-ÉLEVAGE SONT CLASSÉS SCEP

L'analyse des données initiales du réseau DEPHY montre qu'il est donc possible d'être économe et performant partout en France (cf. carte ci-contre), dans l'ensemble des types de situations de production (potentiel pédoclimatique, accès à l'irrigation,...) et des types de rotations (y compris celles intégrant des cultures industrielles).

Répartition géographique des SCEP en grandes cultures/polyculture-élevage

● sans élevage
● avec élevage



SCEP I : IFT < 0,5 IFTref & marge dans le 1^{er} quartile
SCEP II : IFT < 0,7 IFTref & marge > marge médiane

SUITE PAGE 21

INNOV' ACTION

3 thématiques
mises à
l'honneur

Innov'Action est un événement annuel organisé par les Chambres d'agriculture pour découvrir les innovations des agriculteurs autour de la triple performance.

Pendant les portes ouvertes, des agriculteurs présentent leurs pratiques innovantes à d'autres agriculteurs directement sur leur exploitation. En mai et juin 2015, 18 régions ont organisé 200 portes ouvertes.

« Les innovations mises en place par les agriculteurs doivent profiter à l'agriculture dans le domaine du social, de l'économie et de l'environnement. C'est la complémentarité entre les trois actions que l'on trouve avant tout dans Innov'Action. »

François BEAUPÈRE
Président de la
Chambre d'agriculture
du Maine-et-Loire

TOUT SAVOIR SUR INNOV'ACTION

LA PAROLE AUX AGRICULTEURS QUI INNOVENT

Les portes-ouvertes Innov'Action donnent la parole aux agriculteurs innovants chez eux sur leur exploitation, terrain de l'innovation. Ces rendez-vous favorisent le transfert de pratiques et de connaissances entre agriculteurs. Sur chacune des portes ouvertes, le visiteur peut trouver :

- > des innovations utiles et réalisables portées par des agriculteurs
- > des présentations et démonstrations faites par les agriculteurs eux-mêmes
- > une fiche témoignage qui permet d'évaluer les innovations à travers l'expertise Chambres d'agriculture.

Les innovations présentées lors des portes ouvertes concernant la triple performance : performance économique, sociale et envi-

ronnementale des exploitations. Le défi de l'agriculture et des agriculteurs français aujourd'hui est de concilier des entreprises agricoles compétitives et des systèmes de production à faible impact sur l'environnement. Pour y arriver, l'innovation est primordiale. Si l'innovation est souvent issue de la recherche expérimentale, elle existe aussi sur le terrain au sein des exploitations. Innov'Action se veut un facteur de diffusion de ces innovations mises en oeuvre sur les exploitations agricoles.

INNOV'ACTION 2015

En 2015, trois thématiques en lien avec l'actualité et les préoccupations des agriculteurs ont été particulièrement mises en avant.

ÉNERGIE ET CLIMAT

L'agriculture doit relever plusieurs défis face au changement climatique :

- > **nourrir 9 milliards d'habitants en 2050**, en produisant plus et mieux avec moins de ressources fossiles et en préservant les écosystèmes,
- > **adapter les pratiques agricoles et les systèmes de production** aux évolutions en cours ou attendues du climat,
- > **limiter l'empreinte des activités agricoles sur l'effet de serre**, en réduisant les émissions associées et en stockant durablement du carbone.

Les réponses à ces défis sont complexes et mobilisent l'ensemble des acteurs du monde agricole. Il faut démultiplier les connaissances et expériences pour réinventer des agricultures intelligentes face au climat.



LES AGRICULTEURS INNOVENT, L'EXEMPLE DE KAREL ET CHARLES OLSTHOORN, FLORICULTEURS À HYÈRES (VAR)



MAÎTRISER LE CLIMAT DE LA SERRE : DES ÉQUIPEMENTS DE HAUTE TECHNOLOGIE AU SERVICE DE LA PRODUCTIVITÉ ET DE LA QUALITÉ

« Nos serres sont équipées en vue de la maîtrise du climat. Nous devons contrôler la température tout au long de l'année. Pour maintenir la température optimale en serre, nous luttons en hiver contre le refroidissement et en été contre la chaleur excessive. Pour cela, nous disposons de pompes à chaleur à haut rendement et réversibles ainsi que d'une chaufferie au gaz naturel. Une combinaison astucieuse de ses équipements permet de générer une économie de gaz. A certaines périodes de l'année, le froid est distribué aux plantes pour contrôler l'initiation florale et l'étalement de la production.

L'hygrométrie est gérée de manière précise et est mesurée en permanence par des sondes. Du chauffage, apporté au cœur des plantes notamment, permet d'éviter des pourritures liées à un excès d'hygrométrie. Inversement, pour augmenter l'hygrométrie déficiente, des buses diffusent de très fines gouttelettes d'eau issue d'osmose. Nos serres sont construites pour laisser passer la lumière de façon optimale en hiver et équipées pour filtrer celle-ci en été. L'ensemble de ces équipements sont pilotés par l'intermédiaire d'un ordinateur climatique que nous paramétrons. »

LES PRINCIPALES ACTIONS DES CHAMBRES D'AGRICULTURE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les Chambres d'agriculture agissent à différents niveaux sur les enjeux liés au changement climatique :

- > conseil aux agriculteurs pour la performance énergétique de leur exploitation : bâtiment basse consommation, énergies renouvelables,
- > accompagnement de l'innovation : agroforesterie, sans labour, légumineuses,
- > appui des collectivités à la construction de stratégies locales (ClimAgri) et de filières territorialisées (bois énergie, agromatériaux...),
- > sensibilisation (formations, visites...), expérimentation et création de références (INOSYS, RMT, observatoires...).

« Les agriculteurs ne le savent pas toujours mais ils ont un rôle important à jouer face au changement climatique. Avant que cela ne devienne un problème, il est indispensable pour les Chambres d'agriculture de faire preuve de courage et de pédagogie pour aller vers une agriculture de solutions. »

Jean-Marc RENAUDEAU

Président de la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres

LA MÉTHANISATION, ÇA PAIE !



www.innovation-agriculture.fr

ORGANISATION DU TRAVAIL EN AGRICULTURE

Dans un contexte de baisse de la main d'œuvre familiale compensée en partie par la montée du salariat, une bonne organisation du travail est essentielle pour une gestion optimale de l'exploitation.

LES BÉNÉFICES DIRECTS POUR L'EXPLOITATION

- > maintien de l'efficacité au travail (productivité),
- > baisse de la pénibilité et de la dangerosité du métier,
- > maintien voire amélioration des relations avec les autres acteurs et notamment les associés, salariés...,
- > conservation du sens donné au métier (agriculteur et éleveur).

LES BÉNÉFICES POUR LES ÉLEVAGES, LES TERRITOIRES ET LES FILIÈRES

L'attractivité de l'agriculture et plus particulièrement de l'élevage pour les jeunes est en partie liée au travail. Ces filières sont souvent jugées pénibles et peu rémunératrices. Une prise en compte de l'organisation du travail permet de faire évoluer le regard de certains jeunes sur l'agriculture.

Le maintien des outils de transformation et de distribution dépend de la présence d'élevages et d'exploitations vivants et productifs. Pour nombre de territoires, les productions agricoles et d'élevage constituent l'une des rares activités économiques.



LES AGRICULTEURS INNOVENT, L'EXEMPLE DES 4 ASSOCIÉS DU GAEC DES PALMIERS (LOIRE-ATLANTIQUE)

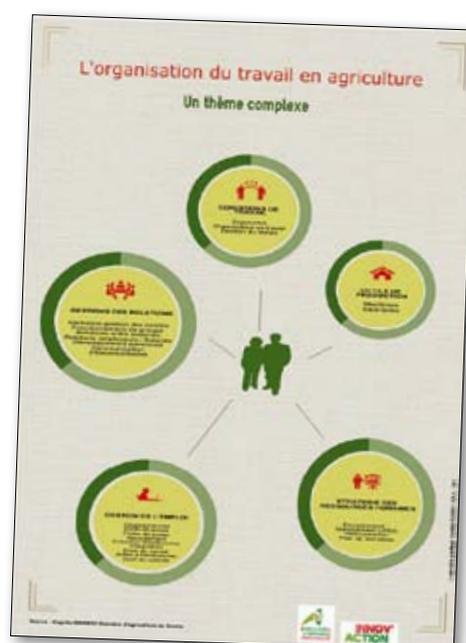
Nous sommes quatre associés au sein du GAEC, mon épouse Sandra, moi-même François, Yvonnick et Paul. L'exploitation dispose actuellement d'un troupeau de 150 vaches laitières de race Prim'Holstein relativement jeune pour produire 1 650 000 l de lait. En complément de l'atelier lait, nous avons un atelier de 75 veaux de boucherie et un atelier volailles de 1 200 m² dédié à la production de dindes. Le GAEC exploite 192 ha, dont 110 ha en maïs ensilage, 20 ha en blé et le reste en prairie. Nous avons construit un bâtiment innovant de 125 m de long sur une largeur de 46 m pour le logement de nos animaux. Il s'agit d'une stabulation pour vaches laitières conduite sans paille mais avec une légère couche, 2 à 5 cm, de compost pour absorber l'humidité du sol (la terre végétale a été décapée et le sol argileux compacté). La toiture est recouverte de 1 800 m² de panneaux photovoltaïques. La surface de couchage mise en place est de 25 m² / VL au lieu de 7 m² en aire paillée conventionnelle.

Avec ce système, nous voulions réduire le temps de travail sur la partie couchage au minimum, plus besoin de pailler, de curer ou d'ébouser. Cela nous libère plus de temps pour la surveillance du troupeau. Nous réalisons également une forte économie de consommation de paille.

LES PRINCIPALES ACTIONS DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

Les Chambres d'agriculture accompagnent les agriculteurs sur l'organisation du travail :

- > **sensibilisation et information** des agriculteurs et des différents acteurs : concours «trucs et astuces», journées d'information sur les équipements, promotion du salariat...
- > **conseil et accompagnement individuel ou collectif** : formation, création de groupes d'agriculteur...
- > **recherche et développement : création de références « systèmes »** et de références sur le temps de travail, participation à des réseaux de recherche.



**DON'T AGONIZE,
ORGANIZE !**
 Des innovations pour bien
organiser son travail



www.innovation-agriculture.fr

« Le travail est une question centrale, à la fois pour les éleveurs, les territoires et les filières. Le maintien des activités d'élevage passe nécessairement par une vraie réflexion sur les questions d'organisation dans les exploitations et plus encore pour les jeunes qui s'installent. »

Jean-Marie DELAGE
Président de la Chambre
d'agriculture de la
Haute-Vienne

LES GROUPES D'AGRICULTEURS

Le groupe est l'unité de base du développement agricole. Il permet aux agriculteurs :

- > d'échanger sur leurs pratiques en se réassurant entre pairs,
- > de faire émerger des projets collectifs en mutualisant les risques liés aux innovations,
- > d'animer les territoires.

Aujourd'hui, les **Groupements d'intérêt économique et écologique (GIEE)**, mis en place par la Loi d'avenir sur l'agriculture, font reconnaître la qualité des projets collectifs d'agriculteurs et facilitent leur financement.

LES GROUPES D'AGRICULTEURS INNOVENT, QUELQUES EXEMPLES

Rationaliser la gestion de l'herbe - Haute-Vienne

Après avoir constaté un gaspillage de l'herbe au printemps, les membres du GVA d'Aixe sur Vienne ont souhaité améliorer leur gestion de pâturage. A la suite d'une visite à la Ferme expérimentale des Bordes, la conseillère du groupe a accompagné l'adoption de la méthode HERBO-LIS de gestion des fourrages, mise au point par ARVALIS.

Mise au point et évaluation de systèmes - Haute-Garonne

La Chambre d'agriculture a accompagné 12 agriculteurs souhaitant plus d'indépendance aux intrants de synthèse. Une dynamique a été lancée sur l'évolution des systèmes : d'abord au travers d'ateliers en binômes agriculteurs/conseillers pour explorer les leviers agronomiques puis en expérimentant chez les agriculteurs et en stations en lien avec l'Ecole de Purpan.

LES CHAMBRES D'AGRICULTURE ACCOMPAGNENT LES GROUPES D'AGRICULTEURS

Les Chambres d'agriculture animent aujourd'hui **1 800 groupes d'agriculteurs** rassemblant **82 000 adhérents**.

Elles les accompagnent par :

- > expérimentation et acquisition de références,
- > formation,
- > conseil,
- > recherche de partenaires et de financements.

Les agriculteurs, membres des groupes accompagnés par les Chambres d'agriculture, peuvent bénéficier de l'expertise de l'ensemble du réseau des Chambres. Par ailleurs, les Chambres régionales d'agriculture et Chambres

d'agriculture France/APCA sont chargés d'assurer la coordination de la capitalisation des Groupements d'Intérêt Economique et Ecologique.

« Ce sont les groupes qui font l'agriculture de demain. Ce sont les agriculteurs qui prennent en main leur destin »

Christophe HILLAIRET

Président de la Chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile-de-France

Plus d'informations sur www.innovaction-agriculture.fr



et www.facebook.com/Innovaction.agriculture



Maïlis DE MAREUIL
Gwenola BRIANT
Chambres d'agriculture France
service Communication

De toutes les bonnes pratiques, la meilleure c'est d'échanger les bonnes pratiques!



www.innovaction-agriculture.fr

INNOV ACTION

UNE DIVERSITÉ DE LEVIERS MIS EN ŒUVRE

Dans le cadre des principes de la protection intégrée, la réduction de l'utilisation de pesticides dans les systèmes agricoles peut s'envisager en mobilisant trois types de leviers, non exclusifs les uns des autres :

- > L'amélioration de l'efficacité des traitements, notamment par l'adaptation des techniques de pulvérisation, et l'adaptation des modalités de prise de décision en matière d'application des produits, par l'adaptation des objectifs de maîtrise et une plus grande tolérance à la présence de bioagresseurs ;
- > Les leviers de gestion des bioagresseurs alternatifs en substitution à la lutte

chimique, comme le désherbage mécanique ou les produits de biocontrôle ;

- > La reconception du système, par exemple par l'utilisation de variétés résistantes ou la modification des rotations culturales.

Aussi en fonction des filières et des possibilités techniques, une diversité de stratégies sont mises en œuvre au sein du réseau : utilisation d'outils d'aide à la décision, action sur l'inoculum par la rotation ou la gestion des résidus, mise en culture de variétés tolérantes voire résistantes aux maladies, introduction du désherbage mécanique, utilisation de paillage, adoption de solutions de biocontrôle telles que la confusion sexuelle ou le lâcher d'auxiliaires...



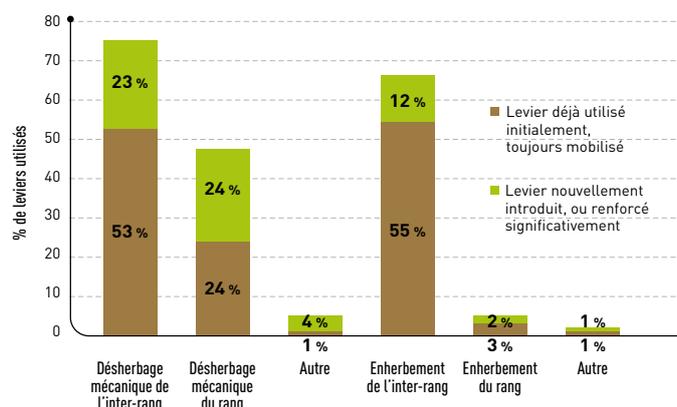
© CA Tarn

Couvert végétal en vigne

DES ALTERNATIVES AUX HERBICIDES EN VITICULTURE : ENHERBEMENT ET DÉSHERBAGE MÉCANIQUE

Les herbicides représentent une part quantitativement faible de l'IFT. Néanmoins, compte tenu de la toxicité de certaines substances actives et de leur impact environnemental (notamment sur la qualité des eaux), la réduction de leur usage reste un enjeu majeur en viticulture. Au sein du réseau des fermes DEPHY, des efforts ont ainsi été réalisés sur la réduction de l'utilisation des herbicides. Aujourd'hui, 75% des systèmes mettent en œuvre du désherbage mécanique pour gérer l'enherbement des inter-rangs et 50 % des systèmes utilisent cette technique pour entretenir sous les rangs.

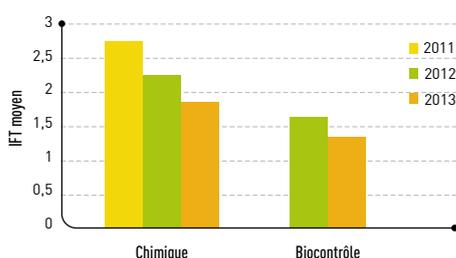
Leviers alternatifs Adventices



DE L'UTILISATION DU BIOCONTRÔLE EN MARAÎCHAGE ET EN HORTICULTURE

En horticulture comme en maraîchage, le biocontrôle apparaît comme une des solutions pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires. Le recours aux produits de biocontrôle, et plus particulièrement les lâchers d'auxiliaires, est particulièrement efficace dans les systèmes de culture sous abris du fait d'une faible surface et d'une climatologie mieux contrôlable. Comme l'illustre le graphique ci-contre, ce levier contribue à la baisse globale de l'IFT sans pour autant aboutir à une utilisation exponentielle de cette catégorie.

Évolution des IFT (chimique et biocontrôle) d'un réseau de cultures sous abris



« J'ai beaucoup appris sur les techniques que j'ai mise en place. Ma curiosité a été récompensée : mes objectifs de rendement sont atteints ! Je réalise beaucoup moins de traitements phytosanitaires, et donc je passe moins de temps de travail pour ça ! Je mets des 'swirskii' dans mes aubergines contre les thrips, ils travaillent pour moi et à ma place ! M'apprendre à travailler différemment, avec des techniques alternatives, réduire mes charges phytosanitaires, ne pas être en conflit avec la société, et continuer à faire du chiffre d'affaires : voilà à quoi me sert le réseau Ferme. »

Jean-Paul

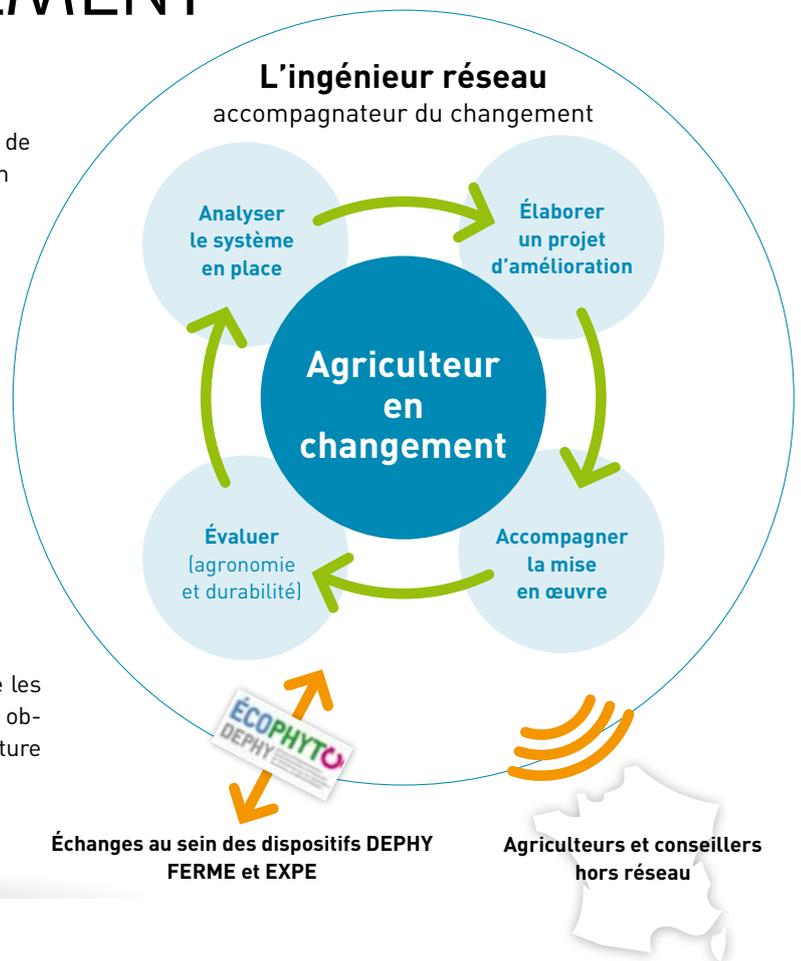
Maraîcher DEPHY dans les Bouches-du-Rhône

ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS VERS LE CHANGEMENT

L'accompagnement des agriculteurs dans l'évolution de leurs systèmes et l'atteinte de leurs objectifs est un enjeu fort du réseau DEPHY. Des rencontres individuelles et des regroupements collectifs sont organisés afin de favoriser les échanges au sein du groupe.

La démarche démarre par un diagnostic de l'exploitation et des systèmes de culture en place (assolement, itinéraires techniques, stratégies et modalités de prise de décision,...). L'ingénieur réseau aide ensuite l'agriculteur à concevoir un projet pluri-annuel de réduction de l'usage des produits phytosanitaires. Ensemble, agriculteurs et ingénieurs réseaux opèrent un suivi régulier de l'évolution de l'exploitation, au travers de bilans de campagne et de l'enregistrement des pratiques.

Grâce aux rencontres et aux partages d'expériences entre les agriculteurs de chaque groupe, aux partages des résultats obtenus par EXPE, etc, le projet lié à chaque système de culture peut progresser.



22

À LA RECHERCHE D'ADAPTATION PÉRENNES



ENTRETIEN AVEC Emmanuel MÉROT

Ingénieur réseau DEPHY Ecophyto
de la Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique (44)

QUE FAITES VOUS DANS VOTRE ACTIVITÉ D'INGÉNIEUR RÉSEAU DEPHY ECOPHYTO ?

J'anime un groupe d'agriculteurs dans ma région, sur la zone de Châteaubriant. Ce groupe existe depuis la phase test de DEPHY lancée en 2010. Plusieurs réunions sont programmées au cours de l'année, soit pour certaines phases de formation, soit directement sur les exploitations pour partager et faire état des changements de pratiques et des résultats constatés sur le terrain. Je réalise par ailleurs un certain nombre de rencontres individuelles avec la plupart d'entre eux pour réfléchir sur leurs pratiques, leurs rotations et sur leurs inter-

rogations ou leurs souhaits d'expérimentations et d'évolution. Dans un objectif de transfert, de manière pédagogique, deux ou trois fois par an, nous accueillons des classes d'enseignement agricole pour leur montrer de façon concrète les principes et les résultats de notre démarche DEPHY Ecophyto.

QU'EST-CE QUE CELA CHANGE D'ÊTRE INGÉNIEUR RÉSEAU DEPHY ECOPHYTO PAR RAPPORT À LA DÉMARCHE D'UN CONSEILLER CLASSIQUE ?

Ce changement de posture m'a permis de sortir d'une démarche de conseil à chaud en prenant plus de recul. Ce nouveau contexte ne fait plus forcément appel à

une solution immédiate, qui se résume souvent à une intervention chimique, mais à une analyse de la situation avec beaucoup plus de perspectives et à une recherche d'adaptations plus pérennes. L'idée est de corriger la situation en définissant tous les leviers possibles pour n'envisager le recours aux produits phytosanitaires qu'en dernier recours.

Il faut également développer tout un aspect psychologique dans la relation avec l'agriculteur, notamment sur les seuils de tolérance vis-à-vis des différents bioagresseurs. Le but est bien d'amener les agriculteurs à s'exprimer sur leurs freins au changement et les accompagner dans leur réflexion, pour qu'ils envisagent par eux-mêmes des solutions. ●



CONSEILLERS, EXPÉRIMENTATEURS, AGRICULTEURS DEPHY VENEZ À NOTRE RENCONTRE !

23

Les réseaux DEPHY FERME et DEPHY EXPE se sont progressivement mis en place et structurés depuis 2010. Lors du bilan du plan effectué par la Ministre en charge de l'agriculture en janvier 2015, DEPHY est apparu comme un des éléments structurant du plan Ecophyto I, à la fois par l'envergure du dispositif, par le nombre d'agriculteurs et de structures engagés dans les réseaux et par les résultats obtenus.

Les évolutions observées sont encourageantes et riches d'enseignements. En effet, elles identifient un certain nombre de pistes pour être encore plus économes en produits phytosanitaires tout en préservant, voire en augmentant, la performance économique. Elles mettent

aussi en évidence un certain nombre de freins et de verrous techniques ou commerciaux, par exemple.

Dans tous les cas, ces tendances, qui seront présentées et discutées lors d'un colloque à Paris le 5 novembre, mériteront d'être confirmées dans la durée. Un travail est actuellement en cours pour compléter ces premières analyses par des études précises sur les déterminants des systèmes économes et sur les corrélations entre le niveau d'usage et d'autres facteurs de type économiques, productifs ou sociaux.

Au-delà de la baisse d'utilisation des produits phytosanitaires globalement observée au sein des réseaux, de nombreuses journées de démonstration et d'animation ont déjà été organisées. Preuve de la dynamique enclenchée, elles traduisent aussi un besoin de partager et d'échanger sur des sujets parfois innovants et souvent complexes.

À la suite du rapport d'évaluation du plan Ecophyto I remis par le député

Dominique Potier au Premier ministre Manuel Valls, une évolution du plan est envisagée. Un certain nombre de recommandations ont notamment été formulées pour les réseaux DEPHY. Aussi de nouveaux challenges seront, sans doute, proposés à DEPHY FERME et à DEPHY EXPE et je reste confiant dans la capacité des acteurs de ces réseaux à les relever.

Ainsi, je souhaiterais conclure ces quelques mots sur l'engagement important des conseillers, des expérimentateurs et des agriculteurs. En effet, la dynamique et les résultats obtenus ne sont possibles que par la détermination et la volonté des hommes et des femmes qui composent ces réseaux. Aussi, à l'occasion de journées de démonstration ou de portes ouvertes, n'hésitez pas à aller à la rencontre de ces professionnels passionnés et passionnants. ●

Emeric PILLET

Chef de projet

Cellule d'animation nationale DEPHY

POUR EN SAVOIR PLUS

Le réseau DEPHY communique sa démarche et ses résultats à différentes échelles pour participer à l'évolution des pratiques agricoles et contribuer à la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Sur le terrain, les ingénieurs réseau DEPHY organisent des actions de communication partout en France, abordant des thématiques variées en lien avec la diminution des produits phytosanitaires. Des journées portes-ouvertes sont organisées dans les fermes DEPHY à destination des agriculteurs, des conseillers et de toute personne intéressée par la démarche. Les ingénieurs réseau sont également présents dans les événements tels que les salons et foires. Afin de sensibiliser les futurs agriculteurs, des interventions sont réalisées dans des établissements d'enseignement agricole.

À l'échelle régionale et nationale, différents documents sont disponibles. Les fiches décrivant et analysant les systèmes économes (fiches SCEP) ou les évolutions depuis l'entrée dans le réseau (fiches trajectoire) du réseau FERME, tout comme les fiches de présentation des projets EXPE et de leurs premiers résultats sont téléchargeables sur le portail de la protection intégrée EcophytoPic.

Les Chambres régionales d'agriculture, en lien avec les DRAAF, coordonnent la réalisation de documents ou de colloques régionaux qui permettent de présenter et d'échanger localement sur les résultats obtenus.

La synthèse des premiers résultats du réseau DEPHY – FERME à l'échelle nationale présentant la méthode et les résultats obtenus est disponible sur EcophytoPic. ●



PARIS • 5 Novembre 2015

COLLOQUE DE PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DEPHY

Inscription : cellule.dephy@apca.chambagri.fr



Cellule d'Animation Nationale DEPHY Ecophyto

Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture
9 avenue George V - 75008 PARIS
Tél. : 01 53 57 10 71
cellule.dephy@apca.chambagri.fr



Les Ingénieurs Réseau DEPHY communiquent !

En 2014

Plus de **600** actions de communication et de démonstration.

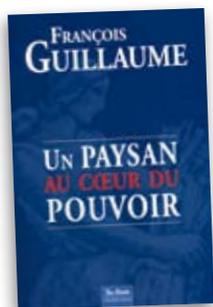
Participation à plus de **400** articles de presse.

160 interventions pour l'enseignement agricole.

Pour en savoir +
www.ecophytopic.fr



UN PAYSAN AU CŒUR DU POUVOIR



Témoignage des bouleversements de l'après-guerre, acteur syndical et politique du demi-siècle écoulé, François Guillaume, né dans un village de Lorraine, se voyait promis dès son plus jeune âge à un destin

de paysan dans une France rurale immobile qui semblait se satisfaire de la paix des champs. Le conflit mondial en a décidé autrement, libérant à son issue les jeunes générations de la pesanteur des traditions désuètes, de la soumission obligée à la famille, de la tutelle des notables. Ce livre multiplie les anecdotes, les portraits des personnages hauts en couleur de la France profonde, décrit les rencontres avec des hommes d'exception - de Gaulle, Jean-Paul II, Juan Carlos, Houphouët-Boigny, Bourguiba, Diouf, Pompidou.. - et avec d'autres en charge des affaires de l'État - Chirac, Giscard d'Estaing, Mitterrand, Sarkozy... Le témoignage de l'auteur est une illustration probante de l'émancipation paysanne au cours des Trente Glorieuses, un exemple abouti d'ascension sociale qui a fait, par la voie syndicale, du jeune paysan un ministre de l'Agriculture. Les droits d'auteur de cet ouvrage seront directement versés à l'association « Le Plan Guillaume, pour un nouvel ordre économique mondial », qui lutte activement contre la faim dans le monde depuis plus de vingt ans.

François Guillaume

> Editions De Borée - www.deboree.com
Prix : 21 €

L'ALPAGE AU PLURIEL



Quel avenir pour l'alpage, ce lieu commun bien singulier ?

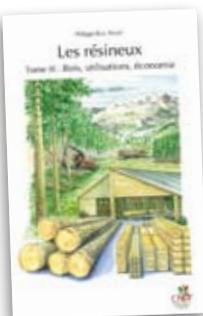
Les espaces pastoraux se distinguent par leurs modes de collaboration originaux : le contrat de travail y constitue un enjeu central

de la coopération entre berger-e-s et éleveur-se-s. Singulier, l'alpage est aussi objet d'approches plurielles, sources de débats, de tensions, voire de conflits. De ces relations dynamiques, comment en tirer des moteurs d'innovations et de prospectives, pour que la pérennité de l'alpage en tant qu'outil collectif ne soit pas menacée ? Dans un tour d'horizon des différents points

de vue, cet ouvrage pose les bases d'une construction résolument tournée vers l'avenir de professions et fonctions complémentaires, convergeant vers un pastoralisme durable et producteur de richesses et de culture.

> Editions Cardère - www.cardere.fr
Prix public : 20 €

LES RÉSINEUX



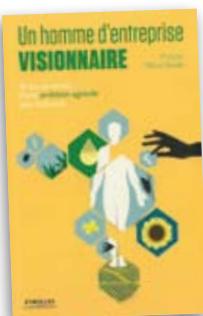
Tome III - Bois, utilisations, économie

Les résineux sont au centre du débat forestier :

Ils représentent un atout maître pour la production, car, sur moins de 30 % de la surface forestière française, ils fournissent plus de 80 % du volume du bois scié ; ils sont l'objet de contestations de la part des associations de défense de l'environnement et des opposants aux boisements artificiels. Ils sont cependant encore largement méconnus. En France ils dominent le marché. Pourquoi cet engouement ? Quelles perspectives peut-on en faire ? Le troisième tome de ce manuel répond à ces questions de façon claire, simple et complète. Il passe en revue leurs multiples utilisations et décrypte les divers pans de leur économie.

> Institut pour le développement Forestier - 47 rue de Chaillot 75116 Paris - Prix 39 € - <http://www.foretriveefrancaise.com/le-catalogue-2015-de-l-idf-128860.html>

UN HOMME D'ENTREPRISE VISIONNAIRE



Alors que le groupe Sofiprotéol vient de passer le cap des trente ans que l'on qualifie souvent d'âge de raison Philippe Tillous-Borde livre ses impressions, ses jugements et divulgue quelques informations inédites sur cette tranche de

vie. Sofiprotéol, fut pour lui, un projet, une ambition, une vision et pour tout dire une passion. Témoignage privilégié de son époque, Philippe nous montre l'envers du décor, comment le paysage économique a changé au cours des trente dernières années.

Philippe Tillous-Borde

> Editions Eyrolles - Prix 20 €
www.eyrolles.com

PARIS CLIMAT 2015 L'ÉCOLOGIE PEUT SAUVER L'ÉCONOMIE



Ce livre fait une analyse critique de l'explosion de la circulation automobile, d'une urbanisation anarchique et énergivore, du pillage des ressources naturelles de la planète. Il pointe aussi l'absence de réflexion prospective globalement structurée chez les décideurs politiques du monde entier. Consacrée à la France, la seconde partie de cet ouvrage passe en revue tout ce qu'il est possible selon lui de faire pour freiner le réchauffement climatique et rendre notre pays plus résilient : économie circulaire, agro-écologie, covoiturage, modification des habitudes de consommations etc.

pointe aussi l'absence de réflexion prospective globalement structurée chez les décideurs politiques du monde entier. Consacrée à la France, la seconde partie de cet ouvrage passe en revue tout ce qu'il est possible selon lui de faire pour freiner le réchauffement climatique et rendre notre pays plus résilient : économie circulaire, agro-écologie, covoiturage, modification des habitudes de consommations etc.

Gérard Le Puill - L'Humanité

> Editions Pascal Galodé - Prix de vente : 22 €
www.pascalgalodeeditors.com

LES MATIÈRES ORGANIQUES DES SOLS



Rôles agronomiques et environnementaux

La fertilité des sols, leur dégradation, la pollution des eaux superficielles et souterraines et les gaz à effets de serre

sont des préoccupations du monde agricole. La description, la compréhension et la résolution des problématiques scientifiques et techniques correspondantes reposent sur les connaissances de la constitution, des propriétés et de l'évolution des sols. Ces connaissances montrent que les matières organiques mortes et vivantes qu'ils contiennent jouent un rôle important du fait de leurs propriétés et de leurs transformations abiotiques et biologiques. Cette deuxième édition actualisée apporte des données récentes sur les matières organiques des sols et donne de nouveaux éclairages pour comprendre les enjeux agro-environnementaux actuels en relation avec les sols. Elle donne également un exposé des grandes lignes des démarches possibles pour y répondre.

Raoul Calvet, Claire Chenu, Sabine Houot

> Editions France Agricole - www.lagaleries-verte.com/les-matieres-organiques-des-sols-2.html - Prix 49 €

GÉOPOLITIQUE DU BLÉ

Un produit vital pour la sécurité mondiale



Sébastien ABIS

Nourrir une population en croissance, dans un contexte de raréfaction des ressources et de transformations des rapports de forces économiques entre les puissances, constitue l'un des enjeux les plus complexes de ce siècle. Les céréales sont l'illustration parfaite de cette dimension stratégique des questions agricoles. Le blé, plus particulièrement, incarne à quel point une matière première alimentaire détermine la sécurité mondiale et l'évolution des relations de pouvoir entre les rares pays qui en produisent et ceux, bien plus nombreux, qui ont recours aux marchés internationaux pour satisfaire leurs besoins. Quand il vient à manquer, c'est l'agitation et la peur. Il retrouve, le cas échéant, toute sa centralité politique.

Alors que sa consommation se mondialise, il reste très inégalement réparti sur la planète. Face à ces dynamiques sociodémographiques et à ces disparités territoriales, le rôle du commerce s'amplifie et les stratégies des acteurs s'affirment.

Explorer cette face cachée de la mondialisation dans des temps longs et sur plusieurs continents pour révéler la permanence du pouvoir du blé, telle est la méthode proposée par ce livre, qui rappelle avec force le caractère stratégique de l'agriculture.

> IRIS Editions / Armand Colin - 270 pages - Prix 21 €
www.iris-france.org

LES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES EN FRANCE



Sous la direction de Jean-Louis Rastoin et Jean-Marie Boucquery

Les industries agroalimentaires constituent avec plus de 425 000 salariés, la 1^{ère} industrie de France et la 3^{ème} en termes d'excédents commercial (quelques 9 milliards d'euros en 2014). Plus de 15 000 entreprises de toutes tailles, dont nombre de coopératives, forment un tissu d'activités et d'emplois territorial dense. Cet ouvrage s'adresse aux lecteurs intéressés par les multiples facettes de ce secteur (système productif, comportement des consommateurs, sécurité alimentaire, etc.) à travers

des analyses et points de vue argumentés et fondés sur des chiffres actualisés.

> La documentation française
Direction de l'information légale et administrative
www.ladocumentationfrancaise.fr
Prix 19,90 €

LE TOURNANT ENVIRONNEMENTAL DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE



par Matthieu Ansaloni, Docteur en sciences politiques

1980-2000 : la protection de l'environnement s'affirme comme un objectif à part entière de la Politique Agricole Commune (PAC). Un tournant environnemental qui se traduit, selon

les pays, par des conceptions et des pratiques gouvernementales particulièrement hétérogènes. L'auteur compare les politiques agro-environnementales menées dans différents pays d'Europe et certaines de leurs régions. Il éclaire leur hétérogénéité en mettant en évidence des « régimes de débats » nationaux à l'origine de coalitions singulières. Des régimes que viennent déstabiliser, à des degrés divers, selon les territoires, les mobilisations régionales. Analysant, à partir de l'exemple de la PAC, la façon dont les « opinions publiques » sont formées à travers les débats qui se déploient dans un espace public différencié, l'ouvrage offre dans le fond un éclairage singulier du fonctionnement démocratique européen.

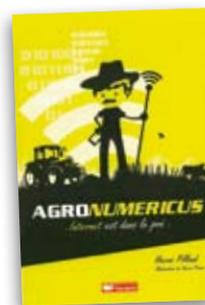
Cet ouvrage propose donc une lecture originale d'une politique européenne : il considère ses changements aux échelles à la fois européenne, nationale et régionale ; il les analyse à travers l'examen des débats publics qui les ont générés, de sorte à révéler pleinement leurs rapports de domination.

> Editions L'Harmattan
21 bis rue des Ecoles - 75005 Paris
Prix éditeur 35,63 €, téléchargeable en PDF
harmattan.sh@gmail.com
www.editions-harmattan.fr

LE NUMÉRIQUE POUR REPENSER L'AGRICULTURE

Hervé Pillaud, Secrétaire général de la Chambre d'agriculture de Vendée.

Le numérique est partout. Il est entré dans nos vies et dans nos métiers et l'agriculture n'y échappe pas. Dans le même temps, d'immenses défis apparaissent en agriculture : produire davantage en mobilisant les ressources renouvelables tout en disposant de moins d'eau, d'énergies fossiles, d'intrants et de terres arables. Dans



les exploitations agricoles le numérique améliore les performances, réduit la pénibilité du travail, facilite les échanges et la communication.

L'auteur explique la façon dont les agriculteurs vont s'approprier ces nouvelles technologies en faisant entrer leurs organisations dans cette renaissance 2.0.

> Editions France agricole - Prix 29 €
www.lagalerieverte.com



POUR

Précarités et marginalités en milieu rural

Ce numéro part d'un constat, celui de l'invisibilité des précarités en milieu rural par rapport à l'atten-

tion que l'on peut donner à celles présentes dans le cadre urbain, alors qu'elles sont aussi très nombreuses, et complexes.

Précarité et non pauvreté, car c'est une notion plus diffuse, non donnée par un seuil, et qui utilise aussi des critères non économiques. La précarité renvoie à un état d'instabilité, elle met en œuvre une difficulté à se projeter, tant au niveau financier, social que relationnel. Elle peut marcher de pair avec la marginalité, qui renvoie à l'isolement spatial et social. Dans les deux cas, ce sont des notions qui décrivent un état perçu comme défaillant par rapport à un bien-être global, tant économique que relationnel. Or là où certains vont subir des éléments de précarité, d'autres vont choisir ce qui se rapprocherait d'une frugalité, remettant en question les catégories données de l'extérieur, et le regard que porte la société sur les populations hors-norme.

L'enjeu de ce numéro est de sortir de leur invisibilité les situations de précarités et de marginalités rurales (en France, en Europe et en Amérique du Sud) et de mieux les comprendre (première partie), ainsi que d'éclairer en retour les différents niveaux de réponses observées relevant de politiques publiques, d'associations et d'individus (deuxième partie).

> Revue POUR, BP 93, 14110 Condé sur Noireau
www.grep.fr - Prix 25 €

MARCHÉ DES PRODUITS LAITIERS : QUI SE RISQUERA À PRÉDIRE UN PRIX?

Les prix des produits laitiers sont pour la plupart orientés à la baisse depuis le début de l'année. La sortie des quotas laitiers s'inscrit dans un tel contexte de baisse des prix. Au regard de l'actualité économique, géopolitique, les marchés des produits laitiers sont manifestement devenus imprévisibles, obligeant les éleveurs à penser leur devenir au travers de nouveaux mécanismes qui n'ont pas, pour le moment, apporté la preuve de leur efficacité.

En agriculture, les années se suivent et ne se ressemblent pas. Avec des marchés désormais très volatils, de moins en moins encadrés par de puissants dispositifs de régulation publique, les producteurs sont appelés, c'était l'objectif des réformes successives de la PAC, à s'adapter aux signaux du marché et à déployer des outils de gestion des risques propres à l'exploitation. C'est encore plus le cas dans le secteur laitier depuis l'abrogation, en avril dernier, des quotas. La gestion du marché commence dès l'exploitation, avec les risques que cette perspective comporte. Le prix du lait est entré depuis plusieurs années dans une phase de volatilité que résume à elle seule la figure 1.

Difficile du coup de se livrer au moindre pronostic en matière de prix, même à court terme. Au-delà, les éleveurs laitiers seront largement dépendant du contexte économique, voire géopolitique, international.

UN REPLI GÉNÉRALISÉ DES PRIX DES PRODUITS LAITIERS

L'époque est aux paradoxes. En matière de production laitière, nous sommes en plein dans cette situation. D'un côté, la publication, le 3 juillet 2015, des comptes de l'agriculture française laisse transparaître une hausse du revenu des

éleveurs laitiers pour l'année 2014. De l'autre, la baisse des prix des produits laitiers depuis janvier 2015 est manifestement porteuse, si elle se prolonge, d'une sévère correction de ce même revenu à la fin de l'année. En réalité, la lecture des données issues de l'Observatoire européen du marché du lait indique que la baisse des prix était déjà engagée globalement depuis le second semestre 2014, l'embargo russe ayant constitué un véritable point de bascule.

À des degrés divers, la plupart des Etats membres sont touchés par ce recul des prix. Comparé à mai 2014, le recul du prix du lait s'élève à 28 % en Roumanie, à 27 % aux Pays-Bas, à 21 % en Allemagne, à 16 % en Pologne ●●●

45 €/1000 l

perte de prix du lait standard entre avril 2014 et avril 2015

5%

augmentation de la collecte de lait en volume dans l'UE en 2014

9%

augmentation de la production laitière en Nouvelle-Zélande

150

millions de tonnes collecte de lait de l'UE

50%

hausse des importations sur le marché français du lait

8%

recul des exportations de lait français vers les pays tiers sur les 5 premiers mois de l'année 2015

Indice des prix des produits laitiers





© Unclesam fotolia.com

EN 2014, LA COLLECTE DE LAIT DANS L'UNION EUROPÉENNE A AUGMENTÉ DE PRÈS DE 5 % COMPARATIVEMENT À 2013.

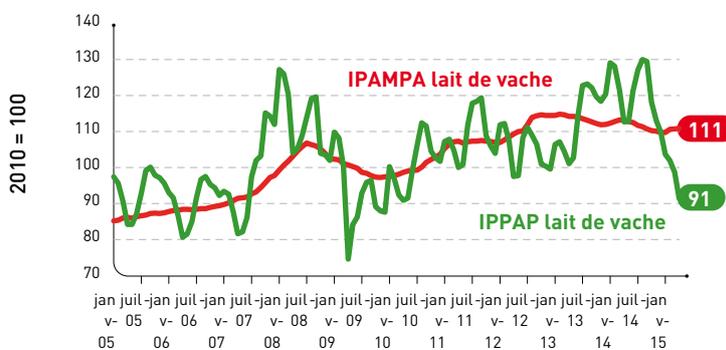
Concernant la Russie, l'embargo russe continue à produire ses effets, et dans la mesure où il risque de se prolonger encore de nombreux mois, les perspectives de débouchés ne sont pas très favorables, en particulier pour les fromages. Sur un an, les importations de fromages de la Russie ont plongé de 64 %. Du côté de la Chine, les importations ont également connu un coup d'arrêt entre mai 2014 et mai 2015. Les achats de beurre réalisés par la Chine ont baissé de 44 %, de 33 % en poudre de lait écrémé, et de 53 % en poudre grasse. La politique de stockage engagée depuis plusieurs mois en est à l'origine, même s'il ne faut pas oublier que la croissance chinoise ralentit fortement.

●●● et à 14 % en France (le prix du lait standard a perdu 45 €/1 000 Litres entre avril 2014 et avril 2015). Les prix des produits laitiers (beurre, poudres...) sont également orientés à la baisse. Si elle devait se prolonger encore quelques mois, la baisse affecterait durement les élevages laitiers, et l'on pourrait parler alors de crise de marché, à l'instar de celle de 2009. La menace est réelle dans la mesure où l'indice du prix payé au producteur est repassé sous celui des intrants, malmenant les trésoreries des exploitations laitières (figure 2). Il faut rappeler que, en 2014, la collecte de lait dans l'Union européenne avait augmenté de près de 5 % comparativement à 2013 (l'UE a frôlé les 150 millions de tonnes). Si une partie du surplus de la collecte a bien été absorbée par les productions d'ingrédients secs, le ralentissement de la consommation domestique dans l'UE et un dynamisme moindre sur les flux d'exportations ont occasionné une hausse des stocks ayant pesé sur la formation des prix.

Même en Nouvelle-Zélande, marché sur lequel le prix mondial est fixé et sert de référence, le prix du lait pour la campagne 2014-2015 affiche une baisse significative, de l'ordre de 30 centimes, et devrait se fixer à 255 €/1 000 Litres selon la coopérative Fonterra, baisse engendrée par une production en forte hausse par rapport à 2013 (+ 9 %). Bien qu'en recul, les prix aux produc-

teurs étaient pourtant supérieurs en France, comparativement à ses voisins allemands et belges. Le marché français s'est par voie de conséquence ouvert aux importations, lesquelles ont augmenté

Instabilité des prix (secteur laitier)



1585 - Chambres d'Agriculture - Études économiques

source : INSEE, Institut de l'Élevage

de près de 50 % depuis le début de l'année. Une évolution anxiogène pour les éleveurs laitiers, exposés à l'agressivité des exportateurs allemands et belges, mais aussi à la baisse des importations des pays tiers, à l'instar de la Chine et de la Russie. Les exportations françaises de produits laitiers ont ainsi reculé de près de 8 % sur les cinq premiers mois de l'année 2015, le solde commercial excédentaire se contractant quant à lui de plus de 5 %.

ERREUR D'APPRÉCIATION DE L'ÉTAT DU MARCHÉ

Lorsque la décision de sortir des quotas fut prise, beaucoup tablaient sur une croissance durable de la demande mondiale, située aux alentours de 2 % par an. Et les projections d'écoulement allaient bon train, puisque les débouchés étaient garantis par la vigueur de cette demande mondiale. Les principaux pays produc-

teurs ont donc anticipé allègrement la capacité des marchés à absorber leurs productions. Pour les plus tournés vers le marché mondial des produits laitiers, il était suggéré d'investir, de moderniser l'outil de production, bref, de se préparer au dynamisme de la demande mondiale, qu'elle émane de Chine, puisque la production laitière avait diminué de près de 6 % en 2013, ou d'ailleurs.

sur un horizon 2025), rappelons tout de même, et cela est confirmé par les toutes dernières projections de l'OCDE et de la FAO, que cette hausse émanerait essentiellement des pays émergents et en développement (+1,4 à 2 %), tandis que la demande dans les pays industrialisés ne gagnerait que 0,2 à 1 %. C'est toutefois oublier que même des économies émergentes peuvent connaître la crise,

deux ans. On ne peut que suggérer au lecteur de prendre également connaissance du Rapport d'information livré par le Sénat, au titre évocateur. Les recommandations qu'il contient vont parfois dans le même sens que James Nicholson, notamment en matière de prix d'intervention. Fixé à 220-230 €/1 000 Litres, les auteurs du Rapport n'hésitent pas à parler de « prix de casse »¹.



© sylv1rob1 - Fotolia.com

DU FAIT NOTAMMENT DE L'EMBARGO LES IMPORTATIONS DE FROMAGES EN RUSSIE ONT CHUTÉ DE 64 %.

Et il est vrai que ce prix d'intervention n'a cessé de baisser depuis près de deux décennies. Et de la casse, il devrait y en avoir encore dans les années à venir si aucune stratégie d'envergure ne sort des esprits. La volatilité des marchés, la restructuration de l'outil de production dont est porteuse la sortie des quotas, la concurrence livrée par les autres grands producteurs mondiaux, l'annoncent. Du travail en perspective pour des pouvoirs publics, pour les acteurs des filières, pour définir une stratégie destinée à préserver ce secteur économique qui, de surcroît, contribue au dynamisme et à la pérennité des territoires. ●

Thierry POUCH

Chambres d'agriculture France
Direction économie des agricultures et
des territoires

Erreur manifeste d'anticipation, frôlant l'irrationnel ou bien pire, témoignait d'une méconnaissance du fonctionnement du système économique mondial. Produire est une chose, vendre en est une autre. En d'autres termes, le processus de réalisation d'une production sur un marché constitue un exercice des plus périlleux, incertain, puissamment dépendant des indicateurs macro-économiques, des caprices du climat, des épidémies, et de plus en plus des décisions politiques pouvant conduire à restreindre les flux commerciaux de produits laitiers (embargo, restrictions volontaires aux exportations, blocages de négociations...). La Chine, justement, a reconstitué sa production, ses stocks, limitant comme nous venons de le voir, son ouverture aux importations.

Puisque tous les observateurs et autres experts se sont depuis de longs mois arc-boutés sur ce chiffre magique d'augmentation de la demande mondiale (2 %

ou du moins un ralentissement, comme en Chine depuis 2014, ce qui peut avoir des conséquences sur le profil de leurs importations de produits laitiers. C'est aussi cela l'adaptation au marché.

Du côté européen, toute la question va être désormais de savoir comment la Commission va gérer cette première crise de l'après quota, question d'autant plus légitime si cette crise s'inscrit dans la durée? Les doutes sont tels que même les plus libéraux, hier favorables à la libéralisation du marché du lait, appellent aujourd'hui à davantage de régulation. C'est le cas du très libéral député européen James Nicholson, qui, dans un rapport récemment voté au Parlement, préconise des mesures de régulation pour préserver le secteur laitier d'une concurrence effrénée et d'une crise qui, manifestement est déjà là. Son propos était bien différent il y a encore

TOUJOURS DISPONIBLE



**Revue Chambres
d'agriculture
N° 1043**

Sortie des quotas laitiers
Quelles évolutions pour quelles
adaptations ?

À commander sur :
www.chambres-agriculture.fr

¹ - C. Haut, M. Raison (2015), La France sera-t-elle encore demain un grand pays laitier?, Rapport d'information, Sénat, Commission des Affaires européennes, numéro 556, p. 1-101.

LA RÉFORME DES GAEC

LES NOTIONS DE GAEC TOTAL ET GAEC PARTIEL

Ce deuxième volet sur les groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC) (voir numéro précédent) porte sur les notions de GAEC total et GAEC partiel.

Ces notions sont primordiales puisque le principe de transparence juridique, sociale, fiscale et économique est réservé aux GAEC dits totaux.

La loi d'avenir pour l'agriculture, l'agro-alimentaire et la forêt du 13 octobre 2014 a modifié l'article L323-2 du Code rural, redéfinissant les notions de GAEC total et GAEC partiel. L'instruction technique DGPAAT/SDEA 2014-1055 du 23/12/2014 vient aussi préciser cette nouvelle définition applicable depuis le 15 octobre 2014.

PRINCIPE GÉNÉRAL : LES ACTIVITÉS POUVANT ÊTRE EXERCÉES AU SEIN DES GAEC

Avant tout, les activités non agricoles sont interdites au sein des GAEC, total ou partiel, sous peine de retrait d'agrément, y compris les activités d'entreprise de travaux agricoles. Exceptions : les prestations de déneigement et de salage au profit des collectivités locales et la production d'énergie photovoltaïque peuvent être réalisées au nom du GAEC. Les activités agricoles par nature (production) doivent être exercées par

l'ensemble des associés. Ces activités peuvent être complétées à l'intérieur ou à l'extérieur du GAEC par :

- > des activités complémentaires dites par rattachement : celles dans le prolongement de l'acte de production ou ayant pour support l'exploitation : transformation, conditionnement, vente directe, agro-tourisme...
- > ou des activités réputées agricoles par détermination de la loi : activités équestres agricoles hors élevage, méthanisation.
- > Ces activités complémentaires peuvent être exercées par tous ou certains des associés.

LA NOTION DE GAEC TOTAL

Le GAEC total met en commun l'ensemble des activités agricoles par nature de ses associés : aucune activité de production animale ou végétale ne peut être exercée par un des associé en-dehors du GAEC total, sous peine de requalification en GAEC partiel. Les autres activités agricoles ne sont pas prises en compte pour apprécier le caractère total du GAEC. Ainsi, les activités agricoles par rattachement (vente directe, transformation...) ou par détermination de la loi (activités équestres, méthanisation) peuvent être externalisées dans le cadre d'une structure dédiée, sans que le GAEC perde son caractère total, mais à la condition qu'il ne les exerce pas déjà lui-même, sous peine de retrait d'agrément.

Les activités d'un GAEC peuvent être complétées par certaines activités dites de rattachement ou réputées agricoles comme l'agro-tourisme. Crédit Photo Bienvenue à la ferme.





© Catherine CLAVERY

LA NOTION DE GAEC PARTIEL

Le GAEC partiel est celui dont les associés mettent en commun une partie seulement de leurs activités agricoles par nature. Une ou plusieurs activités de production agricole peuvent donc être exercées en-dehors du GAEC partiel par un ou plusieurs de ses associés. Le GAEC est partiel pour tous ses associés et pas seulement pour celui qui exerce une activité agricole par nature en-dehors du GAEC. Concernant toutes les activités agricoles, par nature, par rattachement ou détermination de la loi, les associés ne peuvent pas exercer en-dehors du GAEC partiel une activité agricole déjà exercée en son sein, sous peine de retrait d'agrément.

LA TOLÉRANCE DE PLURIACTIVITÉ

L'exercice d'une activité non agricole n'est pas permis au sein d'un GAEC. Toutefois, il est possible pour un associé de GAEC d'exercer une activité non agricole, salariée ou non, en-dehors du GAEC dans le respect de l'article D323-31-1 du Code rural : l'activité est limitée à 536 heures par an y compris en zone de montagne, et doit faire l'objet d'une autorisation préfectorale pour un GAEC en cours de fonctionnement.

PRÉCISION SUR L'INTERDICTION DE CONCURRENCE DU GAEC AVEC LUI-MÊME

Ce principe d'interdiction de concurrence est la règle selon laquelle tout GAEC total ou partiel, ou ses associés, ne peut pratiquer à l'extérieur une activité déjà exercée en son sein, ni à titre individuel, ni dans un cadre sociétaire. La nouveauté de la réforme est que cette interdiction concerne l'activité et non plus la production. Ainsi, les activités de vente directe, de transformation ou toutes autres activités de diversification ne pourraient plus, avec cette nouvelle règle être exercées au sein du GAEC et au sein d'une autre structure. Par ailleurs, un GAEC total a l'interdiction d'être membre en parallèle d'une autre structure ayant pour objet une activité agricole par nature (production), y compris le cas d'une activité agricole par nature préexistante dans le GAEC et externalisée dans une autre structure.

Le GAEC total peut adhérer à une structure dont l'objet est la transformation ou la commercialisation des produits du GAEC, seul ou avec des tiers, mais à la condition de ne pas lui aussi exercer cette même activité en son sein.....

Le GAEC total encourt sa requalification en GAEC partiel en cas d'externalisation d'une activité agricole par nature, et le retrait de son agrément en cas d'exer-

Il est possible pour un associé de GAEC d'exercer une activité non agricole, salariée ou non, en-dehors du GAEC limitée à 536 heures par an y compris en zone de montagne, sur demande d'une autorisation préfectorale.

cice parallèle d'une activité agricole, quelle qu'elle soit, identique à celle du GAEC et toujours exercée en son sein. Des problèmes se posent donc pour les sociétés de naisage ou d'engraissement d'animaux, pour les groupements pastoraux par exemple si un salarié du GAEC s'occupe des alpages, voire pour certains assolements en commun... La réforme a malheureusement apporté un certain flou, notamment en cas de simple participation financière du GAEC.

IMPACT DE LA REDÉFINITION DU GAEC TOTAL ET DU GAEC PARTIEL SUR LES GAEC EXISTANTS

Les GAEC agréés comme totaux, mais ne respectant plus les nouvelles règles peuvent être requalifiés en GAEC partiels s'ils ne se mettent pas en conformité. A l'inverse, les GAEC partiels peuvent sur la base des nouvelles règles demander une requalification en GAEC total, via un réexamen de leur dossier à condition de transmettre tout document justificatif au Préfet. ●

Blandine SAGET
Chambres d'agriculture France Service
Entreprises et installation

CYCLOPE 2015 POUR QUI SONNE LE GLAS !

Comme chaque année l'ouvrage CYCLOPE 2015 dresse le bilan de l'évolution des marchés des matières premières.
Interview du coordonnateur de cet ouvrage.



INTERVIEW DE Philippe CHALMIN

Professeur d'histoire économique à l'Université de Paris-Dauphine, président de l'observatoire de la formation des prix et des marges de produits alimentaires, coordinateur général du rapport Cyclope.

QUEL BILAN TIREZ-VOUS DE L'ÉVOLUTION ANNUELLE DES MARCHÉS DES MATIÈRES PREMIÈRES ?

32

A l'instar du célèbre roman d'Ernest Hemingway et du poète et métaphysicien John Donne, le titre que nous avons donné au rapport Cyclope 2015 est « Pour qui sonne le glas ».

Cet intitulé nous semble pas trop mal choisi, car il correspond à une rupture relativement forte et à la fin de la période de fortes tensions sur les marchés qui a caractérisé l'époque 2006/2014. Il s'agit donc là, vous l'aurez compris du glas de la croissance mais aussi de certains espoirs battus en brèches par le regain de violence des guerres de religion, les doutes climatiques, de nouveaux échecs sur le plan du développement économique. Mais il faut aussi se garder d'une vision trop pessimiste : le monde avance, l'espérance change de visage. L'année 2014 aura bien entendu été surtout marquée par l'évolution du cours du baril de pétrole et ses multiples effets sur l'ensemble de l'économie mondiale.

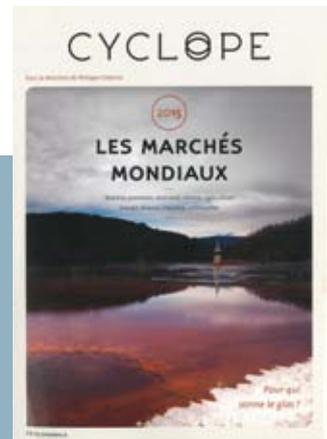
Tout en tenant compte de la spécificité de certains marchés, une nouvelle page semble ainsi s'ouvrir, avec un mouvement général de baisses et de réajustements qui affecte l'essentiel des productions de matières premières dans les secteurs de l'agriculture, des métaux ou de l'énergie.

Nous sommes pour de nombreux pays revenus dans des situations qui sont «sur-capacitaires», que cela concerne le pétrole et l'énergie au sens large, le transport maritime, les métaux... Je pense donc qu'un certain nombre de marchés ont touché leur plancher, d'autres sont encore dans une certaine expectative, en tout cas je ne perçois pas de signaux de rebonds majeurs. En matière agricole les choses peuvent être relativement différentes, même si, au fond, nous constatons un petit peu les mêmes évolutions.

En ce qui concerne le secteur agricole nous parlons toujours, à situation climatique constante. Je viens de tomber sur un scénario catastrophe rédigé par des assureurs de Londres « Loyds », imaginant un phénomène El Nino avec un impact à très grande échelle se traduisant par une flambée des cours mondiaux. Nous n'avons pas eu d'El Nino l'année dernière, ce qui a permis d'obtenir des productions agricoles record un peu partout dans le monde. De ce fait les prix des matières agricoles sont retombés aux niveaux qui étaient le leur en 2009. Si les conditions climatiques sont optimales comme en 2014, en toute logique nous devrions avoir une poursuite de la baisse des prix.

Nous sommes aujourd'hui sur des marchés qui sont totalement mondialisés. Les derniers marchés qui ne l'étaient pas à l'image de celui des produits laitiers

le sont désormais pleinement devenus. Le sort des marchés agricoles français qui était déjà hier à l'échelle européenne dépend maintenant d'un contexte pleinement mondial. Le prix du lait dépendra ainsi certainement de Fonterra en Nouvelle-Zélande, le prix de la viande bovine du niveau des importations chinoises. ●



Cyclope 2015

LES MARCHÉS MONDIAUX
Matières premières, monnaie, services, agriculture, énergie, finance industrie et commodités.

Cyclope est une société d'études, spécialisée dans l'analyse des marchés mondiaux des matières premières : elle tire son nom du rapport Cyclope publié chaque année depuis 1986 aux éditions Economica. Cet ouvrage réunissant plus d'une cinquantaine d'experts économistes fait état des grandes évolutions des marchés de matières premières dont celles, pour ce qui nous intéresse plus spécifiquement, de l'agriculture. L'évolution des différentes politiques agricoles et politiques alimentaires mondiales y est également exposée, ce qui renvoie à des positions hautement stratégiques. On y découvre ainsi que les Etats-Unis ont renforcé leur Farm Bill et que hors Europe dans le reste du monde l'heure est au renforcement des politiques agricoles. En Europe, « les dossiers agricoles seront désormais traités dans le cadre des négociations des différents apports de libre échanges, la véritable épreuve sera celle de la négociation des accords transatlantiques.

Cyclope
Editions Economica
Sous la direction de Philippe Chalmin
Disponible en plusieurs langues en version papier ou informatique.

www.economica.fr
www.cercle-cyclope.com

SALON TECH&BIO 2015

UNE AGRICULTURE INNOVANTE ET EN MOUVEMENT

Les 23 et 24 septembre prochains, les acteurs des filières agricoles français et internationaux se donnent rendez-vous pour la 5^{ème} édition du Salon Tech&Bio à Bourg-lès-Valence (Drôme - Rhône-Alpes). 14 000 visiteurs sont attendus pour cet événement unique en son genre, véritable vitrine des techniques agricoles innovantes.

Organisé à l'initiative des Chambres d'agriculture et soutenu par plus de 40 partenaires, Tech&Bio reflète la vitalité des productions alternatives et bio, en phase avec les attentes des consommateurs. Tech&Bio propose un tour d'horizon complet des nouvelles techniques de production disponibles ainsi que de multiples opportunités d'échanges entre les différents acteurs des filières agricoles : agriculteurs bio et non bio, fournisseurs, distributeurs, techniciens, chercheurs, étudiants, etc.

De plus, le Salon accueille de nombreux professionnels internationaux et 15 délégations européennes, représentant l'occasion de partager leurs expériences et leur regard sur l'Agriculture Biologique.

TOUTES LES PRODUCTIONS REPRÉSENTÉES

Lors de ces journées 260 exposants représenteront toutes les productions végétales et animales rassemblées sur un seul et même site. Ils offriront un panorama complet d'une agriculture nouvelle génération sur un salon offrant un programme riche en animations, avec des nouveautés marquantes comme :

- > le nouvel espace méthanisation pour accompagner les projets de production de biogaz,
- > la journée consacrée à la gestion écologique des espaces verts pour les collectivités locales (24 septembre)
- > le parcours dédié à la préservation de l'eau.

Illustré d'exemples concrets de réussites, le salon mettra notamment à l'honneur des agriculteurs qui se démarquent par leur savoir-faire, leurs résultats technico-économiques et socio-environnementaux en leur remettant les Trophées des Talents Tech&Bio de la performance durable.

100 DÉMONSTRATIONS EN PLEIN CHAMP

Sur plus de 15 ha, le public pourra assister à de multiples démonstrations en plein champ de techniques de production dans tous les secteurs d'activités,



avec des experts sur le terrain garants de l'innovation, de la performance et de la pertinence des techniques présentées.

Un programme ambitieux de conférences et ateliers se dérouleront avec des experts nationaux et internationaux reconnus, des témoignages, des thématiques concrètes centrées sur les techniques de production et de commercialisation. ●●●

33

Le public de Tech & Bio pourra assister à une centaine de démonstrations en plein champs.





Le Salon Tech&Bio se situe sur l'exploitation agricole de 50 Ha du Lycée du Valentin dans la Drôme.

15 TALENTS DE LA PERFORMANCE DURABLE

Parce que l'agriculture biologique a su faire ses preuves en innovation, en technicité et en performance, les organisateurs de Tech&Bio mettront à l'honneur des agriculteurs qui se démarquent par leur savoir-faire, leurs résultats technico-

économiques et socio-environnementaux. En 2013, lors de la première édition des Talents Tech&Bio de la performance durable, 46 agriculteurs et 5 lycées agricoles ont bénéficié d'un diagnostic de leur exploitation. 16 « Talents » ont été désignés, représentant les différentes productions et régions de France.

UN NOUVEAU PARCOURS « AGRONOMIE »

Tech&Bio inaugure en 2015, année internationale des sols, un nouveau parcours « Agronomie ». Il guidera les visiteurs à la découverte des composantes principales d'un sol, pour leur donner des conseils visant à adapter la fertilisation de leurs sols et leur faire découvrir différentes techniques de compostage et de valorisation de la matière organique.

Les visiteurs pourront assister à de nouvelles démonstrations sur les couverts végétaux et les outils de travail du sol : charrues, strip-till, déchaumeurs... Ils pourront observer l'impact de différents

outils et pneumatiques sur le tassement du sol.

Ce parcours « Agronomie » sera l'occasion de faire un point sur les techniques culturales simplifiées, avec la présence, entre autres, de Frédéric Thomas, fondateur de la revue TCS, agriculteur et spécialiste des cultures végétales en agriculture de conservation.

DÉVELOPPEMENT DU PÔLE ÉLEVAGE

Le Village élevage se développera en accueillant un pôle Herbivores consacré aux ruminants et aux équins, avec présentation de bovins et ovins, pose de clôtures fixes et mobiles, comparaison de variétés fourragères, démonstration de dressage et vente de chevaux de travail... Les visiteurs retrouveront également le programme « porcs et volailles » sur l'espace dédié : santé et bien-être des élevages de volailles, présentation de parcours et bâtiment, vers une alimentation 100 % bio pour les élevages... ●



Tech & bio guidera les visiteurs à la découverte des composantes principales d'un sol, pour leur donner des conseils visant à adapter la fertilisation de leurs sols.

Le Village élevage se développera en accueillant un pôle Herbivores. Migne S CA Vendée.



1,1 million
d'hectares de terres
bio en France

+ 4 %
évolution du nombre
d'hectares 2013/2014

3ème
rang européen
de la France
en termes de
surfaces bio.

Agence Bio et structuration des filières

L'Agence BIO animera au cours des deux jours un espace dédié à la structuration des filières avec la participation des 5 interprofessions partenaires : CNIEL, INTERBEV, INTERFEL, Intercéréales et Onidol, et des synergies avec les autres acteurs pour faciliter les contacts, notamment la rencontre entre les entreprises et les fournisseurs de matière première.

Un salon également tourné vers les jeunes

Organisé sur le site du Lycée Agricole du Valentin, le salon veut favoriser le partage avec les jeunes en les impliquant dans son programme technique et en facilitant la venue de centres de formation.

26 500
exploitations
travaillant en bio

5 milliards d'euros
montant estimé
du marché bio
en France

Pour en savoir plus
<http://www.tech-n-bio.com/>



NOUVEAU

Agriculteurs bio, venez rencontrer vos futurs clients transformateurs ou distributeurs

LE «CLUB AFFAIRES»
organise les premiers rendez-vous entre producteurs bio et entreprises.

Les entreprises de transformation et les distributeurs recherchent des produits bio « origine France » ; la relocalisation et la sécurisation des approvisionnements bio sont au cœur de leurs priorités. Dans le même temps la production bio nationale se développe et les agriculteurs cherchent à construire des partenariats durables. Le Synabio en coopération avec le salon Tech & Bio proposent une réponse à ces attentes : ils organisent, pendant la durée du salon, des rendez-vous courts entre agriculteurs (individuels ou en groupements) et entreprises (transformateurs et distributeurs) dans l'espace « structuration des filières » du salon.

LES OBJECTIFS :

- faire connaître aux agriculteurs les besoins des entreprises en productions bio « origine France »,
- identifier les produits bio français disponibles, aujourd'hui et demain, pour les proposer aux transformateurs, grossistes et distributeurs.

LA MÉTHODE :

- Faciliter les échanges et les liens entre l'amont et l'aval des filières en organisant sur le salon des RDV de 15 minutes et contribuer ainsi à poser les bases de partenariats durables.
- Sur la plan pratique, s'inscrire dans l'espace Club Affaires sur le site de tech-n-bio.com

2 TEMPS FORTS :

- mercredi 23 septembre entre 14h et 16h
- jeudi 24 septembre entre 10h et midi.

Déjà 12 entreprises actives dans toutes les filières bio sont mobilisées : Erca-bio, La Vie Claire, Triballat, Stonyfield France (Les2vaches), ProSain, Carrefour, Moulin Marion, Minoterie Suire, UNEBIO, Ovoteam-Avril, Pinault SA, Naturgie.

Pour toute question, nous sommes à votre disposition au Synabio :
Claire Dimier-Vallet au 07.77.69.51.29

UNE JOURNÉE DÉDIÉE AUX COLLECTIVITÉS

Les collectivités sont amenées très prochainement à évoluer vers le zéro phyto dans la gestion des jardins et espaces verts. Tech & Bio présente nombre de pratiques environnementales et bio ainsi que les matériels et intrants dédiés. Dans ce contexte encourager les projets de partenariat entre collectivités et professionnels agricoles ouvre la voie à plus d'échanges, de retours d'expériences des uns et des autres, de liens et de cohérence des pratiques. Dans cet esprit, Tech&Bio organise, le 24 septembre, une journée de conférences, de démonstrations et de visite à destination des élus et agents techniques territoriaux.

UNE PROGRAMMATION «COLLECTIVITÉS»

Des représentants de collectivités, d'associations et de techniciens espaces verts ont élaboré le programme «COLLECTIVITÉS» à découvrir sur le site tech-n-bio.com.

CONSEIL DANS LES CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOMBREUX OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT STRATÉGIQUE POUR DONNER DE LA VALEUR AJOUTÉE

Le 7 juillet dernier s'est tenu le colloque de clôture du projet européen STRAT-Training, afin de diffuser les outils produits en deux ans dans le domaine de l'accompagnement stratégique.

Quatre publics complémentaires ont été ciblés durant cette conférence : les acteurs européens des politiques publiques, les producteurs de connaissances (chercheurs, enseignants), les acteurs économiques (agriculteurs, conseillers agricoles, Chambres consulaires), et enfin les apprenants (étudiants, adultes en formation continue). Un moment marquant pour l'ensemble de ces publics a été l'intervention de Germain Saget, agriculteur installé près d'Angers : « Un projet stratégique sert à se donner des repères pour préparer un projet sur le long terme ; la preuve celui que j'ai bâti bâti en 2009 est encore d'actualité aujourd'hui ! C'est envisager toutes les pistes possibles et des activités nouvelles

tout en prenant le temps de les réfléchir et de les formuler clairement et pas uniquement par les chiffres. En effet, il faut pouvoir ouvrir le champ de possibles en actionnant des leviers du cerveau dont on n'a pas forcément l'habitude ! » Il poursuit : « Un projet stratégique c'est mettre l'entreprise dans une dynamique et de regarder ce qui se passe pour anticiper. Mon projet stratégique me permet de travailler avec mes voisins, mes fournisseurs, mon territoire : je ne suis pas un pion sur l'échiquier, je suis autonome dans les décisions. »

Les partenaires danois de SEGES, le centre de recherche et de développement agricole du Danemark ont témoigné combien les échanges avec les

conseillers français leur ont été utiles. Benny Lagge, conseiller local, explique : « Nous avons revu notre stratégie de services auprès des agriculteurs. Nous avons rénové entièrement nos outils de conseil, en intégrant des outils nouveaux issus des travaux français, comme Y Voir Clair pour Agir, et surtout les domaines d'utilité qui sont utilisés dans la démarche AVEC. Par ailleurs, nous savons maintenant que nous devons aider nos agriculteurs à se diversifier pour limiter les risques économiques. Ce fut un de nos principaux enseignements en échangeant avec les conseillers français. »

Etienne Regnaud, directeur de Resolia souligne avec force : « Certes, le projet débouche sur une production concrète qu'est la boîte cohérente à outils d'accompagnement stratégique », pour couvrir toutes les échelles de conseil stratégique dont nous pouvions rêver ! Cependant un enseignement concret du projet STRAT-TRAINING est que l'approche stratégique n'est pas une question d'outils, mais avant tout de posture et d'état d'esprit. Il s'agit d'appréhender l'agriculteur comme un chef d'entreprise. »

Luc Servant, Président de Resolia-APCA a conclu : « si les agriculteurs ne peuvent pas influencer le contexte complexe où ils évoluent, les formateurs et les institutions de formation ont les moyens de les aider à saisir les opportunités de ce contexte. Le projet Leonardo en est la démonstration. Un enjeu pour le développement agricole est donc que les conseillers, les formateurs et les enseignants s'adaptent et intègrent les nouvelles méthodes stratégiques pour accompagner l'agriculture ».



Les partenaires européens de STRAT-TRAINING en pleine préparation du colloque de fin de projet.

Un colloque en Streaming !



Le colloque a réuni près d'une centaine de personnes soit dans le grand auditorium de l'APCA, soit à distance en streaming. Il était en effet possible de suivre la conférence par Internet afin de permettre aux conseillers européens de pouvoir participer à cette journée.

Toutes les ressources vidéos et les contenus des interventions seront disponibles sur le site du projet STRAT-Training : <https://strat-trainingproject.wordpress.com/>

Contact : **Pascal Dagron**

AC3A ac3a@loire-atlantique.chambagri.fr

La formation des conseillers, des enseignants et des formateurs est un enjeu crucial pour relever les défis du développement agricole à venir.



Un projet piloté par Resolia source de nombreux résultats

Resolia a piloté le projet Strat-Training grâce à des financements européens Leonardo depuis le 1^{er} octobre 2014. En voici les principaux résultats :

- le partage, la mise en commun et le test de différentes approches pédagogiques et modalités d'acquisition de compétences pour l'accompagnement stratégique afin de développer un programme de formation et une boîte à outils adaptés aux besoins locaux propres des TPE des territoires de chaque partenaire ;
- le transfert trans-national d'une formation aux outils de la démarche stratégique ; partage, mise en commun, et promotion de nouveaux contenus pédagogiques pour leurs formateurs. Les partenaires européens disposent désormais d'équipes de formateurs opérationnels pouvant former de nouveaux conseillers prêts à intervenir auprès de TPE ;
- le transfert d'un programme de formation à la stratégie à un public cible sur des sites pilotes locaux intégré aux actions existantes : formateurs d'organismes de formation en Europe qui forment des conseillers de TPE. Par exemple, de nombreux conseillers de la Région Centre et de l'Ouest se sont formés dans ce cadre (voir article « Des conseillers Chambres d'agriculture se forment avec une conseillère danoise » dans la revue Chambres d'agriculture n°1044) ;
- production de ressources utiles aux acteurs du conseil aux TPE (guides, site web, boîte à outils, méthodes d'application, savoir attirer des publics en formation au management stratégique grâce à des méthodes de mobilisation efficace...) ;
- identification des techniques comportementales et des savoir-être qui donnent aux formateurs les moyens de transmettre des méthodes de conseil pour accompagner les TPE sur le long terme ;
- partage de bonnes pratiques entre régions et secteurs de toute l'Europe dans le domaine du management stratégique à visée de développement durable ;
- développement d'expériences de formation concrète sur des publics variés (conseillers, et décideurs de TPE) ;
- le projet a permis d'identifier que dans certains pays il n'existe pas de certification « conseiller agricole ». C'est une première étape indispensable avant de penser développer un module ECVET « stratégie »

Tous ces éléments seront disponibles à partir d'octobre sur le site du projet : <https://strattrainingproject.wordpress.com/>



Des Fonds FEADER sur lesquels les Chambres d'agriculture peuvent se positionner

L'AC3A, partenaire du projet STRAT-TRAINING, a insisté lors du colloque de clôture sur l'importance pour les Chambres d'agriculture d'utiliser le second pilier de la PAC et plus particulièrement les Groupes opérationnels financés par le FEADER pour promouvoir l'innovation. Dans ce contexte, les outils de la stratégie peuvent être un levier efficace et intéressant les Régions chargées de la gestion du FEADER. Pascal Dagron de l'AC3A explique : « C'est un axe majeur qui a été assez mal négocié par l'Etat dans le transfert vers les Régions de ces fonds mais attendons-nous à un retour en force de l'Union Européenne sur le sujet. La démarche stratégique serait alors le bon outil à présenter pour donner un cadre à une mesure qui a été strictement positionnée comme politique par les 22 Régions françaises. Le second pilier de la PAC serait l'outil idéal pour encadrer le développement de stratégies innovantes en agriculture de façon très opérationnelle. »

Frank PERVANÇON

Resolia-APCA

frank.pervancon@resolia.chambagri.fr

Pour en savoir plus



Site web du projet : <https://strattrainingproject.wordpress.com/>
(capture d'écran pour illustrer) stp

Formations au catalogue Resolia 2016 à paraître fin septembre 2015 <http://paris.apca.chambagri.fr/ifca/>

CHAMPAGNE-ARDENNE

JOURNÉE ÉCOPHYTO À AVIZE VITI CAMPUS

La DRAAF Champagne-Ardenne a organisé une journée de sensibilisation au Plan ÉCOPHYTO, à « Avize Viti Campus », lycée viticole de la Champagne. Le lycée qui se veut un établissement de transfert technologique a comme mission, parmi les cinq allouées aux établissements d'enseignement agricole et viticole, l'expérimentation et le développement d'innovations viticoles et agroalimentaires. En tant qu'acteur incontournable de la réussite de ce plan, plusieurs partenaires étaient présents dont les Chambres d'agriculture.

38

Le 18 juin, les élèves d'Avize Viti Campus ont reçu l'appel de la DRAAF Champagne-Ardenne et d'intervenants partenaires sur le Plan ÉCOPHYTO ! Parmi les professionnels venus échanger avec les jeunes, Joël FRAN CART, représentant de la Direction Générale de l'Alimentation, a retracé l'historique de ce dispositif lancé en 2008, qui faisait suite à un groupe de travail du Grenelle de l'Environnement et visait dans sa première version à réduire de 50 % l'usage des produits phytopharmaceutiques. Le Plan ÉCOPHYTO répondait ainsi aux inquiétudes des consommateurs vis-à-vis de la présence de résidus dans les végétaux et dans les eaux. Le Grenelle de l'Environnement a aussi pris en compte l'environnement et les atteintes à la biodiversité, notamment aux pollinisateurs.

« Les produits phytopharmaceutiques étaient employés dans des systèmes agricoles non durables. On s'est rendu compte que la dynamique chimique impliquait dans le temps d'en sortir et de trouver des alternatives. Avec une baisse

de 50 % d'utilisation des intrants en 10 ans, on donnait la possibilité aux exploitants agricoles et viticoles de trouver des solutions » a précisé Joël FRAN CART.

Or, depuis 5 ans, l'usage des intrants est à la hausse. Parmi les explications avancées figurent le manque d'effet immédiat des actions mises en place, une sous-estimation des difficultés de mise en œuvre des alternatives, une surestimation du potentiel de réduction de la protection raisonnée et une dynamique limitée aux exploitants des réseaux DEPHY.

Pourtant, Joël FRAN CART rappelle que « le monde agricole, dont nous faisons également partie en tant que fonction publique, a fait de très gros progrès, notamment en termes de matériel de pulvérisation, moderne et performant pour apporter la juste dose au bon endroit » Et d'ajouter de manière directe aux jeunes d'Avize Viti Campus : « L'agroécologie n'est pas du green washing, c'est induire chez vous, jeunes futurs agriculteurs et viticulteurs, le sentiment de protéger votre environnement et votre santé. »

ÉCOPHYTO : BIENTÔT LA V2

En 2014, le ministère a souhaité évaluer le Plan ÉCOPHYTO à mi-parcours en confiant cette mission au Député Dominique POTIER. Après un tour de France des régions et des filières pendant 6 mois, un rapport de 250 pages dressant des constats et proposant 68 recommandations a été remis au Premier ministre. Philippe LOEVENBRUCK, chef du Service régional de l'alimentation à la DRAAF, a expliqué de manière exhaustive la nouvelle version du Plan ÉCOPHYTO qui sera bientôt mise en œuvre. L'objectif est de réduire l'usage des produits phytosanitaires de -50 % en deux étapes : -25 % d'ici 2020 et -50 % en 2025.

Johan KOUZMINA, ingénieur Réseau DEPHY à la Chambre d'agriculture de la Marne, et Sébastien SANCHEZ, viticulteur, ont apporté leurs points de vue sur les progrès réalisés par les Réseaux DEPHY.



Johan KOUZMINA, ingénieur Réseau DEPHY à la Chambre d'agriculture de la Marne, et Sébastien SANCHEZ, viticulteur, ont apporté leurs points de vue sur les progrès réalisés par les Réseaux DEPHY. Marie-Pierre VACAVANT (CIVC) et Benoit JOLLY (Avize Viti Campus) ont présenté les travaux portant sur la pulvérisation. Des pistes de progrès existent avec « la protection intégrée qui fait appel à l'intelligence des personnes plutôt qu'à leur porte-monnaie » selon Joël FRANCART qui évoque les produits de bio-contrôle (macro-organismes auxiliaires, micro-organismes, phéromones) qui sont aussi des produits phytopharmaceutiques. Cela engage à respecter les équilibres naturels et à avoir une autre vision des parcelles, à accepter un certain niveau de salissure.

La santé des utilisateurs a été évoquée. La protection des personnes via le port d'équipements est souvent délaissée, par souci de rapidité, bien que l'exposi-



Les jeunes sont très sensibilisés aux vertus économiques et environnementales de la réduction de pesticides.

tion fréquente aux produits phytopharmaceutiques entraîne des maladies chroniques à moyen et long termes. L'après-midi, les lycéens ont participé à des ateliers de démonstration relatifs à l'évolution des systèmes de conduite du vignoble (entretien des sols sans herbicide, écartement des rangs, réglage du pulvérisateur). ●

Delphine DETHUNE
Chambre d'agriculture de
Champagne-Ardenne

LES RÉSEAUX DEPHY CHAMPENOIS MONTRENT LA VOIE !

Depuis 4 ans le vignoble Champenois s'est engagé dans la réduction des intrants à travers 3 réseaux DEPHY : 1 dans l'Aube et 2 dans la Marne avec l'appui des Chambres d'agriculture. Ces réseaux représentent 33 exploitations, dont 10 exploitations engagées en viticulture biologique sur une partie ou la totalité de leur parcellaire. La baisse des IFT est notoire puisque les réseaux atteignent - 40 % en moyenne sur les 4 dernières années par rapport à l'IFT de référence champenois 2006.

LES LEVIERS DEPHY CHAMPAGNE

- Suppression de l'usage des herbicides et mise en œuvre du désherbage mécanique ainsi que de l'enherbement interrangs
- Utilisation accrue des outils d'aide à la décision pour l'application des traitements fongicides et modulation/réduction de dose pour les anti-mildious
- Substitution maximale des fongicides de synthèse par des produits autorisés en AB
- Limitation de l'apport en fertilisant
- Confusion sexuelle
- Effeuilage précoce pour faciliter la circulation de l'air et donc éviter le Botrytis sur les parcelles sensibles

Mélanie Boucherat

Chambre d'Agriculture de l'Aube
03 25 27 38 75

Stéphanie Barnier et Johan Kouzmina

Chambre d'agriculture de la Marne
03 26 51 19 44



AVIZE VITI CAMPUS

Créée en 1927, l'école de viticulture d'hiver d'Avize est devenue lycée professionnel et centre de formation des apprentis dans les années 70. Elle s'est ouverte à l'enseignement supérieur à la fin des années 80. Comptant 300 élèves, le lycée viticole de la Champagne devient l'un des 3 plus grands lycées viticoles français fin 90, avant de se renommer Avize Viti Campus en 2012 avec l'ambition de devenir un pôle d'enseignement vitivinicole modèle européen du XXI^e siècle.

Faisant partie des Fermes DEPHY du réseau marnais, le domaine d'Avize Viti Campus possède 10 ha et livre la totalité de ses raisins à la coopérative du cham-

pagne Sanger, créée par les anciens élèves en 1952 et qui compte aujourd'hui 104 coopérateurs produisant 130 000 bouteilles par an. L'exploitation et la coopérative sont en première ligne sur les enjeux et les expérimentations de la viticulture raisonnée à la viticulture bio, de la réflexion paysagère à la gestion économe et environnementale de la ressource en eau ou au bilan carbone de nos activités vitivinicoles. Des actions innovantes sont mises en place telles que des travaux sur l'enherbement, élévation des têtes de souche, écartement des rangs de vignes... pour mener le domaine vers la durabilité. 1 ha est conduit en viticulture biologique.

INDISPENSABLE !

VOLET 3 SUR LE PAC

Tout agriculteur ou responsable professionnel agricole doit avoir pleinement connaissance des nouveaux outils ou des dispositifs maintenus ou confortés de la PAC relatifs à la régulation des marchés des matières premières agricoles.

Le volet 3 de la revue Chambres d'agriculture du mois d'avril est donc tout aussi indispensable que les numéros précédents pour appréhender le contexte agricole dans lequel nous nous engageons et bénéficier ainsi de tous les atouts pour s'y adapter.

Revue Chambres d'agriculture

Avril 2015 - N°1042

Vente au numéro 13 € TTC port compris

Tirage limité



BON DE COMMANDE DU N°1042 – REVUE CHAMBRES D'AGRICULTURE

13 € TTC

Madame, Monsieur :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Commande : ex. à 13 € TTC (TVA 2,1 %), soit un total de : € TTC

Date :

Signature :

* Chèque à établir à l'ordre de M L'agent comptable de l'APCA. En précisant revue n° 1042.

À retourner à L'APCA, Revue Chambres d'agriculture
9 avenue George V, 75008 Paris

Participez au 1^{er} CONCOURS PHOTOS OPERA médiathèque

Du 8 septembre au 26 octobre 2015

Racontez votre métier
en images !

Dans les pas des conseillers agricoles...

Gagnez une tablette numérique !

Ouvert à tous les salariés du réseau Chambres d'agriculture
Conditions et règlement sur OPERA médiathèque et OPERA portail

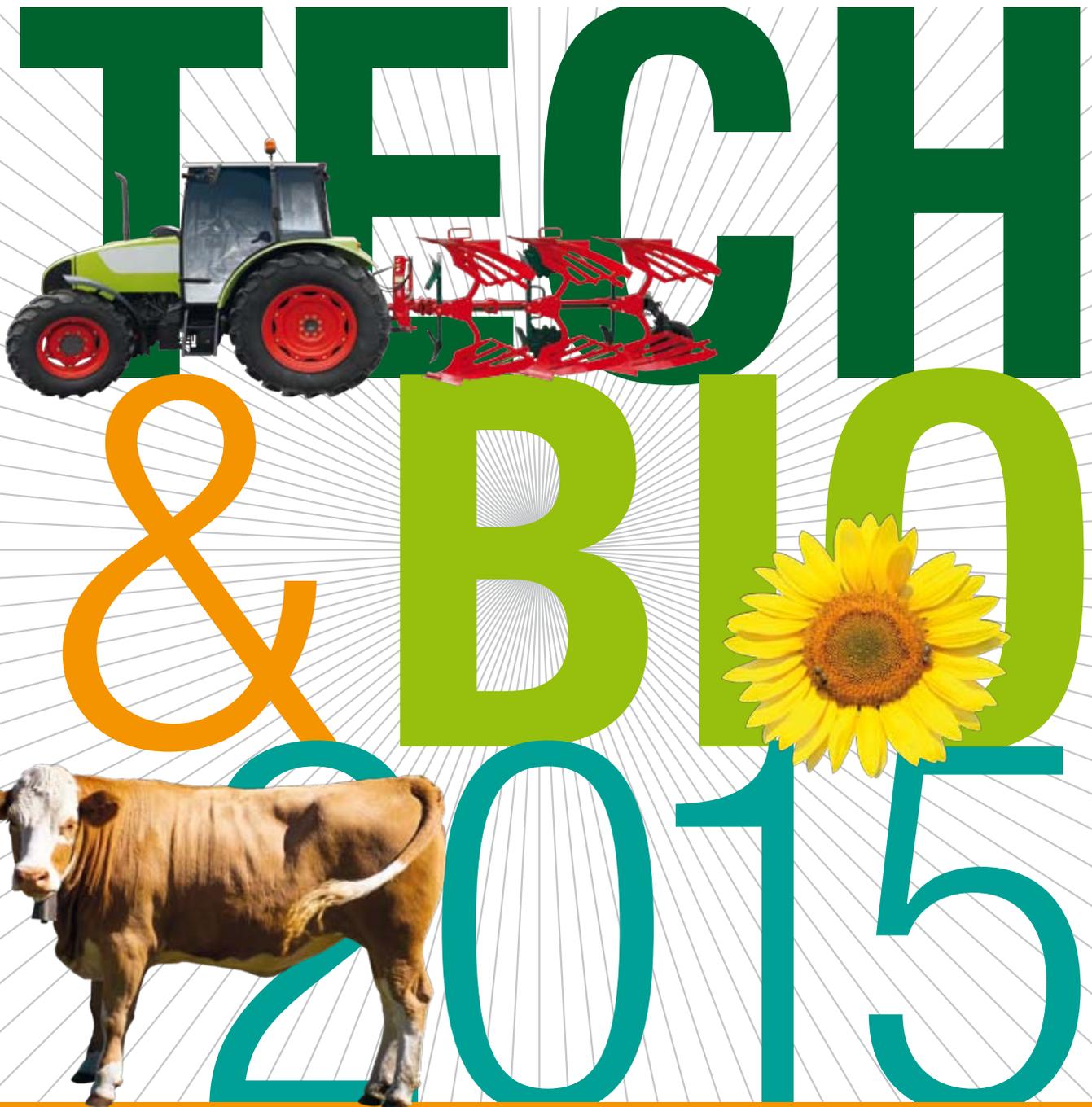


OPERA
mediatheque



LE SALON DES TECHNIQUES BIO ET ALTERNATIVES
THE PROFESSIONAL SHOW ON ORGANIC AND ALTERNATIVE FARMING TECHNIQUES

TECH & BIO 2015



LE MEILLEUR DES DÉMONSTRATIONS EN EUROPE
THE BEST OF ALL DEMONSTRATIONS IN EUROPE

23 & 24 SEPTEMBRE 2015
BOURG-LÈS-VALENCE | DRÔME
RHÔNE-ALPES | FRANCE

tech & bio

www.tech-n-bio.com

Une initiative Chambres d'Agriculture



Des territoires bio d'excellence

